

992.1
N14mFm



Antisl.
#125

3742



D.VII a-18



LIBRARY
OF THE
UNIVERSITY
OF ILLINOIS

992.1
N14mFm





MÉMOIRES

DE

NAKHODA MOUDA DE SAMANGKA

MEUX. — IMPRIMERIE A. CARRO.

MÉMOIRES

DE

NAKHODA MOUDA

DE SAMANGKA

ÉCRITS PAR LUI ET SES ENFANTS

Traduits pour la première fois en français

SUR LA VERSION ANGLAISE DE W. MARSDEN

PAR ARISTIDE MARRE

PARIS

CHEZ L'AUTEUR, BOULEVARD SAINT-MICHEL, ~~137~~ 121.

—
1868

AUX ÉLÈVES-MARINS

DE

L'ÉCOLE SAINTE-GENEVIÈVE DE PARIS

A. MARRE.

992.1
N14 m Fm

PRÉFACE.

L'autobiographie malayse dont nous donnons aujourd'hui la traduction, d'après la version anglaise de l'illustre orientaliste W. Marsden, paraît avoir été écrite par intervalles, selon le cours des événements, principalement par le chef de la famille dont elle raconte l'histoire, Nakhoda Mouda, puis continuée par un de ses fils, Nakhoda Lella, et terminée par un autre plus jeune nommé Lâ-Eddin. C'est ce dernier lui-même qui, en l'année 1783, fit une copie du manuscrit original malay à la demande de M. Hunnings, résident anglais de Layé. Lâ-Eddin demeurait alors à Palli, petite place située à environ huit lieues nord-ouest de Bencoulen, et dépendant de la résidence de Layé.

L'ouvrage ne porte point de date, et même on n'y rencontre pas la moindre indication précise des années où eurent lieu les différents événements, bien que les intervalles de temps qui les séparent y soient notés avec soin. Mais grâce à certains faits historiques qui s'y trouvent mentionnés, notamment la prise des établissements anglais dans l'île de Sumatra par une escadre française sous les ordres du comte d'Estaing, en avril 1760, il est permis d'affirmer que la période du récit la plus féconde en événements embrasse les dix années de 1756 à 1766.

Reference 16 p 42 stecherent

Le manuscrit malay fut envoyé en Angleterre en 1791, et traduit peu de temps après par W. Marsden. S'il ne fut publié qu'après le traité du 17 mars 1824, qui mit fin aux différends entre l'Angleterre et les Pays-Bas, en réglant leurs droits respectifs dans l'archipel indien, c'est qu'il n'y avait pas possibilité de le livrer au public antérieurement à cette époque, sans s'exposer à porter ombrage à l'un ou à l'autre gouvernement, et à froisser des susceptibilités privées.

Ces Mémoires, quoique sans nulle prétention à une grande importance politique ou littéraire, ne sont point dénués d'intérêt. Leur principal mérite, c'est de donner un tableau des mœurs et du caractère malays, esquissé d'après nature d'une manière simple et vraie par une famille malayse. Aux critiques dédaigneux qui ont cru jusqu'à présent que les Malays étaient incapables d'écrire en un autre style que celui de ces contes extravagants si fort en vogue dans l'Orient, cette autobiographie démontrera qu'ils étaient dans l'erreur. Pour les agents des gouvernements européens dans ces lointaines contrées, le dénouement de cette histoire sera un utile avertissement, une règle salubre de conduite : il leur rappellera que si la religion chrétienne ne leur en faisait une loi morale, une saine politique leur commanderait encore d'être justes dans leurs actes, prudents et réservés dans leur conduite à l'égard d'une race d'hommes au cœur vaillant, à l'esprit vif et aventureux, animés du sentiment profond de l'indépendance, incapables de supporter une injure, et considérant comme un devoir, sinon comme une vertu, la passion de la vengeance.

MÉMOIRES

DE

NAKHODA MOUDA DE SAMANGKA

Le présent récit, qui contient le détail complet des événements qui eurent lieu à l'époque où la Compagnie hollandaise s'occupait de créer un établissement à Samangka (1), est transcrit pour servir de renseignement au résident de Layé (2), qui a exprimé le désir d'être instruit de toutes les circonstances.

Un Malay, natif de Bayang (3) dans le royaume de

(1) *Samangka* est le nom d'un district du pays de Lampong, en même temps que celui d'une vaste baie située près de l'entrée occidentale du détroit de la Sonde, à l'extrémité de l'île de Sumatra.

(2) *Layé*, résidence sur la côte S.-O. de Sumatra, appartenant aux Anglais, à environ douze lieues de Bencoulen, et dont le chef était alors M. Hunnings.

(3) *Bayang*; ce lieu, situé sur la côte occidentale de Sumatra, est peu distant et au S.-E. de Padang.

Menangkabau (1), nommé Nakhoda Makouta (2), entreprit un voyage de commerce à Java (3) et continua pendant quelque temps à naviguer d'un port à l'autre de ce pays. Venant à visiter plus tard une île appelée Karimata (4), entre Pasir (5) et Bandjar (6), il trouva qu'elle était le rendez-vous d'un nombre considérable de Malays, attirés dans ces parages tant par les commodités offertes au commerce que par les mines d'or qu'exploitaient alors les indigènes. Observant que les gens vivaient en cet endroit

(1) Selon Marsden, *Menangkabau* serait le berceau de la grande race malaise. (Voir son Histoire de Sumatra, page 332.)

(2) *Nakhoda*. Cette qualification, que nous allons rencontrer très-souvent dans le cours de ces Mémoires, désigne chez les Malays tout capitaine commandant un navire de commerce, et qui en est en même temps le propriétaire ou armateur. On comprend aisément combien cette condition sociale est considérée au milieu d'un peuple essentiellement voué au commerce et à la navigation.

(3) Les Portugais, débarqués les premiers à Java, ne parvinrent pas à s'y fixer. Les Anglais se présentèrent après eux et ne furent pas plus heureux. Les Hollandais réussirent à s'y installer en 1596.

(4) L'île de *Karimata* est située à l'ouest de Bornéo, et non au sud ou au sud-est comme Pasir et Bandjar, de sorte que la situation ici décrite paraît s'appliquer plutôt à Poulo Laout qu'à Karimata.

(5) *Pasir*, chef-lieu d'un royaume sur la côte S.-O. de Bornéo. Ce nom appartient en même temps à la rivière sur laquelle est placée la ville de Pasir, et à la baie dans laquelle se jette cette rivière.

(6) *Bandjar*, sur la côte sud de Bornéo, capitale du royaume de Bandjar. Les Hollandais s'y établirent en 1747 d'une manière définitive. L'île de Bornéo, à laquelle appartiennent les deux royaumes de Pasir et de Bandjar, est la plus grande île de notre globe ; elle est appelée Kalemantan par les indigènes.

sans être troublés dans leurs occupations laborieuses, il résolut d'y fixer sa résidence, et en conséquence il prit femme. Il n'y avait pourtant pas plus de trois ans qu'il y était établi, lorsqu'une flotte du pays des Bouguis (1), commandée par Panglima Poassah, parut et commença les hostilités, la réputation de riche-se des habitants offrant une forte tentation pour le pillage. Pendant l'espace d'un mois, toutes les attaques furent repoussées, mais les envahisseurs, qui recevaient continuellement de nouveaux renforts, l'emportèrent à la fin, et les gens de la côte furent réduits à la nécessité de chercher leur salut dans la fuite, comme ils purent. Les uns se sauvèrent sur des prâhaus (2), ou bien sur des sampans (3), tandis que les autres s'enfuirent à pied. Nakhoda Makouta s'embarqua sur un prâhau, et appareillant la nuit, sans être aperçu par l'ennemi, il arriva sain et sauf à une place nommée Tâyan, dans le pays de Bandjar.

(1) Les naturels et les Malays nomment l'île Célèbes : *Nagri orang Ouguis* (pays des hommes Ouguis). Il est utile de remarquer que le nom de Bouguis, bien que n'appartenant à proprement parler qu'aux habitants de l'île Célèbes, est appliqué communément à tous les soldats indigènes, levés dans les îles de l'archipel pour le service des Européens.

(2) C'est le nom généralement donné par les Malays à leurs navires de commerce. Ce nom se retrouve dans diverses désignations géographiques; une des plus hautes montagnes de Java s'appelle Gounong Prâhau, c'est-à-dire montagne prâhau; le volcan qui a le plus large cratère se nomme Tankouban Prâhau, c'est-à-dire Prâhan renversé.

(3) *Sampan*, sorte de barque plus petite que le prâhau, commode pour naviguer sur les rivières peu profondes.

Un an environ après son arrivée, sa femme lui donna un fils qu'il nomma Intchi Tâyan. Quand l'enfant eut atteint sa troisième année, Nakhoda Makouta commença à réfléchir sur l'opportunité d'un changement de résidence ; il considéra t que dans le cas où il viendrait à mourir, son enfant, d'un âge si tendre, sans père ni parents, serait exposé au danger. Déterminé par ce motif, il s'occupa de construire un prâhau, le pourvut d'une cargaison aussitôt qu'il fut prêt pour la mer, et quand une heure favorable se présenta, il mit à la voile avec sa famille et les gens de sa maison, pour un voyage de commerce au pays de Lampong (1).

Le temps que dura ce voyage n'est pas mentionné, mais il débarqua en un endroit appelé Piabong (2), où il trouva nombre de Malays vivant sous la juridiction d'un panguéran (3) qui tenait du sultan de Bantam (4) son titre de Panguéran Sorabava. Il se rendit auprès de ce personnage, pour lui présenter ses respects, et lui raconta les événements de sa vie, particulièrement les circonstances qui se rattachaient à sa fuite de Karimata. Le chef parut prendre beaucoup d'intérêt à son récit, et lui dit : « Nakhoda,

(1) *Lampong*. Ce pays embrasse toute l'extrémité méridionale de Sumatra ; mais ce nom est particulièrement donné à une baie voisine de celle de Samangka, dans le détroit de la Sonde.

(2) *Piabong*. Place peu considérable de la baie de Lampong.

(3) *Panguéran*, chef ou prince indigène.

(4) *Bantam*, dans l'île de Java, capitale de l'une des vingt-deux provinces ou résidences dont se composent les Indes néerlandaises.

vous ferez sagement de fixer votre demeure dans mon pays, et de cesser de mener une vie errante. Réfléchissez que vous êtes maintenant avancé en âge ; toutefois, si vous tenez encore à vous employer à la poursuite du gain, il y a ample carrière pour le commerce entre cette place-ci et Bantam. » Makouta agréa cette proposition, et, quand leur conversation fut terminée, il retourna à son navire pour le décharger, puis il le hala sur le rivage et le désarma. Immédiatement après, il se mit à bâtir une maison près de l'embouchure de la rivière de Piabong, et il s'y établit en qualité de commerçant. Une foule de gens, aussi bien Lampongs que Malays, venaient chez lui pour acheter de ses marchandises ; mais, alors même que le but de leur visite était simplement de causer et de faire des questions, il ne manquait jamais de leur répondre avec douceur dans ses paroles et complaisance dans ses manières. Sa conduite était franche et loyale, il était au-dessus de tout artifice déshonnête, et il évitait tout ce qui pouvait amener de la jalousie ou des querelles avec les habitants. La conséquence de cette conduite prudente fut que, durant tout le temps qu'il demeura parmi eux, il ne cessa jamais d'en recevoir des témoignages de bienveillance.

Son fils Tâyan ayant assez grandi en âge et en intelligence, il lui avait appris à répéter les prières de la religion, et ensuite à écrire. Après l'avoir ainsi instruit, il l'envoya visiter divers pays dont les noms n'ont point été rapportés. Sept années furent employées de cette manière ; au bout de ce temps,

Tâyan revint demeurer à Piabong. Le père était alors chargé d'années; respecté par le panguéran, aimé par les Malays, il était regardé comme leur chef par tous les marchands établis en ce lieu. Il décida que son fils n'entreprendrait plus désormais de longs voyages. « Contentez-vous, lui dit-il, de faire de petits voyages entre ce port-ci et Bantam, où vous pouvez transporter des cargaisons de poivre; et quand même vous n'effectuerez qu'un seul voyage dans la saison, vous pourriez encore le faire utilement en vous occupant durant les intervalles, avec l'aide d'un petit nombre de domestiques, à cultiver une plantation de riz. »

La valeur du poivre dans cette partie du pays est de six dollars (1) le bahar (2), si l'argent est avancé dans l'année qui précède, c'est-à-dire six mois auparavant, ou de sept dollars si l'achat se fait au lieu même du pesage et se paie en argent comptant. Tels sont les prix établis dans toutes les parties du territoire Lampong sous la juridiction du sultan. Maintenant ce poivre, quand il est transporté sans accident à Bantam, est revendu au sultan pour douze dollars le bahar; et quelle qu'en puisse être la quantité, il ne manque jamais de le prendre. Il le vend à son tour à la Compagnie hollandaise au prix de vingt dollars, suivant un accord qui a longtemps existé entre eux. La Compagnie ne peut pas l'ache-

(1) Le dollar espagnol, dont il est ici question, vaut 5 francs 41 centimes.

(2) Le *bahar* est un poids d'environ 500 livres (254 kilogrammes).

ter de première main des chefs du pays, non plus que des commerçants malays, sans le consentement du sultan; et si ceux-ci étaient surpris se livrant à cette vente, ils seraient passibles de la peine capitale, car le poivre a toujours été considéré comme une marchandise à la disposition exclusive du prince.

Par condescendance pour les désirs de son père, Tâyan se borna à faire la courte navigation qui lui avait été indiquée. Environ douze mois après, son nom de virilité (1) lui fut conféré, et à partir de cet instant, il fut distingué par le nom de Nakhoda Mouda.

Il y avait quatre ou cinq ans qu'il était engagé dans cette affaire du transport du poivre à Bantam, quand il arriva que son père fut atteint d'une dangereuse maladie, et que l'ayant mandé en sa présence, il lui parla ainsi : « O mon fils, le fruit de mon cœur et la lumière de mes yeux, gardez comme un dépôt sacré l'avis que je vais vous donner. Quand le décret du Tout-Puissant aura été accompli à mon égard, et que par ma mort vous serez devenu votre propre maître, évitez soigneusement de contracter des dettes. Si votre capital était insuffisant pour que vous pussiez l'employer dans des entreprises commerciales, coupez du bois de construction dans les forêts, vendez-le et formez un capital; pêchez du poisson dans la mer, vendez-le et formez un capital;

(1) Pour avoir une explication détaillée de ce surnom ou titre appelé *Galar* en malay, voir l'histoire de Sumatra, par Marsden, p. 285.

mais ne soyez jamais assez osé que de vous mettre en dette, soit avec le sultan, soit avec la Compagnie ou quelque particulier. Observez ce commandement, mon cher fils! » Peu d'instants après avoir prononcé ces paroles, Nakhoda Makouta exhala le dernier soupir, dans le pays de Piabong. Les commandements qu'il donna furent écoutés avec attention par Nakhoda Mouda, qui les garda précieusement dans son cœur et ne s'en écarta jamais.

Environ trois ans après cet événement il se maria, suivant le mode appelé *semanda* (1), avec une personne de Samangka, la fille de Nakhoda Padouka qui, à sa mort, n'avait laissé que cette enfant dont le nom était Radlin Mantri. Ses parents l'accordèrent en mariage à Nakhoda Mouda de Piabong. Deux ans après, il fit un voyage de commerce à Samangka, et à son retour il demanda à sa femme si elle éprouvait un fort attachement pour son pays, parce que dans ce cas il ne ferait aucune difficulté de donner satisfaction à ses désirs en allant s'y fixer.

« Rien, répiqua-t-elle, ne pourrait m'être plus agréable que de retourner à Samangka, d'autant plus que j'y possède quelques plantations de cocotiers et autres arbres à fruits, dont j'ai hérité de ma famille et que j'ai laissées derrière moi. »

En conséquence il s'embarqua, lui, sa femme et les siens sur un prâhau, et s'en alla à Samangka où,

(1) *Semanta* : d'après ce mode de mariage, propre aux Malays et différent de ceux en usage parmi les naturels du pays, les droits des deux parties sont réciproques. Voir l'histoire de Sumatra, page 226.

dès son arrivée, il bâtit une maison. La production du poivre dans le pays étant considérable, il trouva pleinement à s'occuper, chaque saison, en transportant cet article à Bantam, où il épousa aussi une femme. A cette époque, sa famille à Samangka se composait de neuf enfants, trois filles et six fils. L'aînée de tous se nommait Intchi Pîsang, la seconde Intchi Tenoun; venait ensuite un garçon nommé Ouisob; le suivant était né à Bantam et s'appelait Ouasal; puis encore à Samangka un garçon nommé Bantan, et un autre nommé Lâ-Eddîn; enfin, la troisième fille, nommée Brîsîh, puis Mohammed et Raff-Eddîn, faisant en tout neuf enfants. Outre ces enfants-là, il y en avait encore trois autres, nés de concubines : un garçon nommé Rabou, et deux filles nommées Si-Rami et Si-Khamis. A dater de sa translation à Samangka, le nombre des Malays qui vinrent s'y établir s'accrut continuellement.

Au delà des collines qui s'étendent dans l'intérieur de ce pays, vivait un peuple connu sous le nom d'Abong (1), qui occupait dix villages. Cette singulière coutume régnait parmi eux, que quand leurs jeunes hommes voulaient se marier, ils étaient obligés de subir une année d'épreuves avant de voir leurs offres acceptées. Afin de l'accomplir, ils formaient des partis, au nombre peut-être d'une dizaine d'hommes chacun; ils s'armaient tous d'une lance,

(1) *Abong* : mention a été faite pour la première fois de cette tribu sauvage dans l'histoire de Sumatra, publiée par Marsden, en 1783.

d'une épée et d'un kris (1), et ainsi équipés ils partaient pour une expédition. Leurs provisions consistaient en trois mesures de riz, avec autant de sucre qu'il plaisait à chaque homme d'en emporter, ce dernier article devant servir à faire avec de l'écorce une composition dont ils pussent se nourrir, une fois leur riz consommé. Leur but dans ces entreprises était de couper la tête des personnes qu'ils rencontreraient sur leur chemin, et dans cette poursuite ils étaient quelquefois entraînés jusque sur la côte, dans le voisinage de Samangka. A peine se passait-il un mois sans que quelques-uns des habitants perdissent la vie, et ce n'était que plus tard qu'on retrouvait dans les bois leurs corps sans tête. Aussi quand on avait besoin d'aller visiter les plantations de riz ou d'abattre du bois de charpente, à moins que de s'associer au nombre de quatre ou cinq pour la défense mutuelle, personne n'osait s'aventurer dans le pays, par la crainte continuelle qu'inspiraient ces hommes du peuple Abong. Aussitôt qu'un parti envahisseur avait réussi à obtenir des têtes, il s'en revenait au pays. Dans l'intervalle, en attendant leur arrivée, on préparait des coques de noix de coco remplies de lait, et on les plaçait dans les sentiers par où ils devaient passer pour regagner leurs villages respectifs. Ceux des jeunes gens qui étaient pourvus de trophées passaient outre

(1) *Kris* : cette arme, terrible aux mains des Malays, est trop bien connue maintenant pour que nous en fassions la description.

jusqu'à leurs maisons, escortés par une bande nombreuse de jeunes femmes qui les avaient rencontrés en chemin, et qui, par toutes sortes de démonstrations de joie, manifestaient leur inclination à devenir les épouses des heureux aventuriers. Ceux, au contraire, qui s'en retournaient les mains vides, étaient empêchés par la honte de rentrer dans leurs villages, quand ils apercevaient les rangées de noix de coco remplies de lait, car la cérémonie signifiait qu'ils allaient être considérés et nourris comme des chiens (1); et il arrivait quelquefois que, jusqu'à l'heure de leur mort, ils ne revoyaient plus leurs demeures. Voici quel était l'usage auquel on employait ensuite les crânes : le jeune homme qui était pour se marier mettait dans son trophée de l'or ou de l'argent, afin de le présenter aux parents de sa future, et quand la cérémonie nuptiale allait s'accomplir, on remplissait le crâne de liqueur de palmier, puis la mariée et le marié buvaient l'un après l'autre. Les rites étaient alors complets, tandis que si l'on négligeait ce dernier, le mariage, dès lors imparfait, était considéré seulement comme un état de concubinage, et la femme n'obtenait point le respect accordé à une épouse légitime. Telles étaient les coutumes du peuple Abong, qui vivait au delà des collines de Samangka.

Nakhoda Mouda, réfléchissant à ces circonstances, se dit en lui-même : « Aussi longtemps que le peuple

(1) On sait en effet que les naturels des îles de la Malaisie ne boivent point de lait, et ne font pas de beurre.

Abong restera sans être subjugué, les habitants de Samangka seront toujours exposés au danger, et il est intolérable qu'on ne puisse s'aventurer à marcher seul dans le pays. » Sous cette impression, il alla consulter Kirîa Mindjan, agent du sultan de Bantam à Samangka, sur l'opportunité d'une attaque contre leurs villages. Kirîa partagea son sentiment, et lui proposa d'assembler leurs dépendants respectifs, et de donner avis de leur dessein aux chefs du pays. Ces chefs étaient les quatre panguérans : Oué Ratna de Beniaouang, dont la juridiction comprenait vingt kampongs (1), Laout Darasanta, de Bibo Longo, qui avait dix-huit villages, Djaya Kasouma de Padang Rata, qui en avait dix, et Oué Samangkal de Samaouang, dont les dépendants étaient nombreux et occupaient treize villages. Tous ces chefs furent convoqués, et au bout de cinq jours environ ils étaient assemblés à Samangka, pour discuter les mesures proposées. Alors Kîria Mindjan leur parla ainsi : « L'objet pour lequel Nakhoda Mouda et moi nous « vous avons réunis, c'est l'opportunité qu'il y a, sui- « vant notre opinion, à faire la conquête du peuple « Abong, afin que les habitants de ce pays-ci puis- « sent être délivrés d'appréhension et mis à même « de cultiver leurs plantations de poivre et de riz. « A présent, en effet, d'après nos informations, ils « ne peuvent pas s'aventurer à y aller isolément « sans courir un péril imminent; et contre cet état

(1) Les *Kampongs* sont des villages palissadés, généralement situés sur le bord des rivières.

« de choses, il ne paraît pas y avoir d'autre re-
« mède. » Les panguérans répondirent unanime-
ment : « Les circonstances, Kîria Mindjan, sont telles
« que vous les représentez, et nous partageons par-
« faitement votre opinion quant à la nécessité de la
« guerre ; mais dans nos contrées nous sommes en-
« tièrement dépourvus d'armes convenables, telles
« que mousquets et pièces d'artillerie. Pour toute
« arme offensive, nous n'avons que de longues lan-
« ces, qui sont excessivement incommodes dans un
« pays où il faut continuellement monter et des-
« cendre des collines. — Il n'y a point de difficultés
« à faire pour ce qui regarde les armes, dit Nakhoda
« Mouda. Ceux des dépendants des chefs du pays
« qui m'accompagneront pourront être munis de
« lances courtes ordinaires, les longues étant inu-
« tiles. » Il fut chargé lui seul du commandement
de l'expédition, dans laquelle il ne fut accompagné
ni par Kirîa Mindjan, ni par aucun des panguérans
en personne. Les forces employées consistaient en
quatre cents hommes environ, dont quatre-vingts
portaient des mousquets, le reste étant armé de di-
verses manières. Après avoir passé trois jours à se
frayer un passage à travers des forêts inhabitées,
ils approchèrent des villages Abong. Alors on
tint un conseil de guerre, et Nakhoda Mouda
donna ordre que les gens appartenant aux chefs du
pays resteraient là où ils étaient pour le moment,
pendant qu'il marcherait en avant avec ceux qui
étaient armés de mousquets ; mais qu'aussitôt qu'ils
entendraient la détonation d'un coup de fusil, ils

devraient accourir immédiatement sur les lieux. Arrivé près de l'un des villages nommé Mindjang, il commanda qu'un coup de feu fût tiré dedans, et alors il y pénétra avec ses hommes ; mais ils le trouvèrent vide, il avait été abandonné par les habitants, qui avaient fui dans différentes directions. Au même instant survint le reste des forces, qui s'abattit sur les maisons, pillant les objets qui y avaient été laissés. On s'enquit alors auprès de personnes qui connaissaient le pays, si les autres villages de ce peuple étaient bien éloignés de celui-ci, et sur l'information contraire, Nakhoda Mouda marcha immédiatement contre eux avec toute sa suite. Les noms particuliers de ces places ne sont pas mentionnés, mais des dix, pas une seule ne resta sans être prise, et par l'ordre du commandant, les maisons furent brûlées de fond en comble. Deux mois furent employés à la poursuite des fugitifs, mais à peine put-on en découvrir quelques-uns. Ceux à qui il arriva d'être rencontrés furent chassés comme des cerfs dans la forêt ; aucun n'essayait de faire résistance, tant ils étaient terrifiés par la détonation des armes à feu, rien de cette nature n'ayant jamais été entendu parmi eux, soit dans le cours de leur propre vie, soit aux jours de leurs ancêtres. Dans toute cette destruction de villages, cependant, il n'y eut pas plus de quatre Abong de tués par la mousqueterie ; et des quatre cents hommes qui accompagnaient Nakhoda Mouda, pas un seul ne perdit la vie, et il n'y en eut qu'un de blessé au pied par un *randjau* (1). Depuis

(1) *Randjau*, petit pieu de bambou, aiguisé et fiché en terre.

cet événement, on n'apprit rien de certain sur ces fugitifs ; mais il fut rapporté qu'ils s'étaient enfuis jusqu'à la mer, du côté opposé de l'île, et qu'ils étaient établis près de Palembang. Nakhoda Mouda et son armée revinrent à Samangka, où ils furent rejoints par Kirîa et les panguérans, et questionnés avec une ardente curiosité sur les circonstances de leur campagne. On en donna le récit complet et détaillé. Convaincus maintenant de l'entière dispersion du peuple Abong, ceux de Samangka furent délivrés d'appréhension pour l'avenir. Après quatre ou cinq jours passés en fêtes et réjouissances dans la ville, les chefs du pays s'en retournèrent à leurs villages respectifs, le cœur tout à fait tranquille.

La moitié d'une année s'était écoulée depuis cet événement, lorsque Nakhoda Mouda fit un voyage à Bantam avec une cargaison de poivre. A son arrivée, il se rendit chez le premier ministre du sultan, dépositaire de sa confiance dans toutes les affaires de son royaume de n'importe quelle nature, et dont le titre était Panguéran Kasouma Ningrat. A son entrée dans la maison, il s'assit en la présence du ministre (1). Celui-ci, dès qu'il l'aperçut, lui dit : « Quand Nakhoda Mouda est-il arrivé ? Quelle cargaison a-t-il apportée ? Quelles étaient les nouvelles à Samangka quand il en est parti ? » « — Monseigneur Panguéran, répondit-il, je n'ai apporté rien

(1) S'asseoir en la présence d'un supérieur est, dans l'extrême Orient, une marque de respect ; c'est la posture qui convient à un inférieur, contrairement à nos usages européens.

que du poivre : c'est le seul produit du pays. J'en ai cent bahars. Quant aux nouvelles, il n'y en a aucune, si ce n'est celles qui ont trait à un certain peuple de l'autre côté des collines, qui n'avait point de roi et n'était soumis à aucun gouvernement, n'appartenant ni à sa Hauteesse le sultan de Bantam, ni au sultan de Palembang, ni à aucune puissance. La terreur qu'ils inspiraient était si grande que, quand on savait que quelques-uns d'entre eux s'approchaient de la côte, les habitants de Samangka n'osaient plus s'aventurer dans le pays de peur d'être assassinés. Cela fut cause que les chefs résolurent d'attaquer leurs villages, et me chargèrent d'y aller à la tête de leurs dépendants ; en cette rencontre, les villages furent tous détruits au nombre de dix. » Le ministre dit que, personnellement, il était extrêmement satisfait de cette nouvelle, et Nakhoda Mouda, après quelque temps d'entretien, prit congé pour retourner à son navire.

Aussitôt que Nakhoda Mouda eut effectué le débarquement de sa cargaison, un officier de la part du sultan et un autre de la part de la Compagnie hollandaise s'occupèrent de la recevoir. Quand elle eut été pesée, le montant fut payé en dollars qu'il dépensa en marchandises pour le marché de Samangka. Sa cargaison de retour étant prête, il se rendit de nouveau chez le ministre pour lui annoncer son intention de partir. « Nakhoda Mouda, dit-il, puisque votre résidence est à Samangka, il est convenable que vous soyez en position de rendre service au sultan dans votre district, qui est très-éloigné

du siège du gouvernement. Si des disputes ou des hostilités de fait avaient lieu entre les panguérans ou les proatines (1), ce serait votre devoir de rechercher, de concert avec Kirîa Mindjan, les causes de leur différend, et, pourvu que personne n'eût perdu la vie, de régler l'affaire judiciairement sur les lieux; mais, dans le cas où quelques personnes auraient été tuées, les proatines devraient être envoyés à Bantam, et les particularités de la querelle me seraient communiquées par écrit. En outre, quand des personnes envoyées par moi et commissionnées par le sultan arriveront à Samangka dans le but de faire l'inspection des plantations de poivre, vous, Nakhoda Mouda, accompagnez-les dans cette opération. Vous ne devez pas l'ignorer, ce ne sont pas là mes suggestions personnelles; ce sont les commandements du sultan, qu'il m'a ordonné de vous faire connaître. » — « L'exécution de ce que réclame Votre Excellence, répondit Nakhoda Mouda, ne donnerait pas plus de peine que ce que j'entreprendrais de mon plein gré; mais je doute que ma nomination à cet emploi soit agréable aux chefs du pays, attendu que je ne suis rien de plus qu'un étranger établi à Samangka, comme cela est bien connu de Votre Excellence. » — Toutes les personnes qui demeurent à Samangka, fit observer le ministre, doivent être également considérées comme des étrangers qui s'y sont établis et qui continuent d'y résider avec la permission du sultan; aucune d'elles

(1) Les *proatines* sont les chefs de villages.

ne peut avoir la prétention d'y exercer le pouvoir autrement que par la volonté du sultan, à qui le pays a appartenu depuis les anciens temps jusqu'à l'heure présente. » A cela Nakhoda Mouda ne répliqua plus rien, mais il prit seulement le congé préliminaire de son départ; à cette occasion, le ministre le revêtit d'un habillement complet, tel que les proatines, dans les États du sultan de Bantam, ont coutume de le porter. En descendant au port, il alla chez le fiscal afin de se procurer un passe-port pour Samangka, et aussitôt qu'il l'eut reçu il mit à la voile et accomplit le voyage en peu de temps.

Environ six mois après son retour, un bateau arriva de Bantam, ayant à bord deux officiers qui, par les ordres du sultan, venaient faire une visite des plantations appartenant à chaque village et apportaient à Nakhoda Mouda et à Kirîa Mindjan l'ordre de les accompagner. En conséquence, ils partirent ensemble, et, dans le cours de la tournée d'inspection, le principal officier parla ainsi à chacun des proatines : « C'est par le commandement de Sa Hautesse le sultan que Nakhoda Mouda, conjointement avec Kirîa Mindjan, nous accompagne dans ce service; vous ne devez donc éprouver aucune jalousie à son égard pour ce qu'il fait par obéissance à ses commandements. Si quelque différend s'élevait par la suite entre un proatine et un autre proatine, ou même entre les panguérans, ces deux personnes sont instituées par le sultan pour en décider, et il vous est enjoint de vous en rapporter à leur décision.

Que tous ceux que cela peut concerner le sachent bien, tel est le plaisir du sultan! » En deux mois, l'affaire de la visite fut achevée; alors ceux qui y avaient été associés retournèrent à la ville, et le bateau mit à la voile pour Bantam, emportant une petite quantité de poivre de chacun des chefs du pays, comme un tribut d'hommage à Sa Hautesse.

Le kampong malay à Samangka allait toujours en augmentant de population. Il y avait environ cinquante prahaus appartenant à la place, tous employés au transport du poivre et gouvernés par des Malays. Ceux-ci étaient obligés de prendre des passeports de Nakhoda Mouda pour leur voyage et de les produire à leur arrivée à Bantam. De cette manière, il grandissait en importance personnelle et s'élevait dans l'estime des habitants de la place. Les Lampongs indigènes, les Javanais et les Malays se rattachaient également à lui.

Il arriva que, vers ce temps, une guerre éclata dans le pays de Bantam, entre le sultan et le peuple des montagnes. Le chef de ces insurgés se nommait Râtou Bagous Bouang (1), homme d'un esprit actif et d'une résolution désespérée, à qui nul d'entre les chefs montagnards n'osait s'opposer, et dont ils suivaient aveuglément la parole. Sous lui, ils se rassemblèrent en corps pour faire une attaque contre la capitale, et bientôt ils furent maîtres de toutes

(1) Le mot *Râtou*, en malay signifie *Maître, Seigneur*; c'est un titre de rang héréditaire. *Bagos* est javanais, et signifie : *beau, bien fait*.

les petites places du voisinage. Dans l'intérieur de la ville elle-même, ceux des habitants qui n'étaient pas en relation immédiate avec la cour inclinaient, en général, pour le parti de Râtou Bagous. Les seules places importantes qui ne fussent pas encore prises étaient trois forts, l'un appartenant au sultan, nommé Gadong Intan ; et deux aux Hollandais, appelés Pitchy (?) et Karang Antou, dont les garnisons tenaient ferme. Le sultan néanmoins recevait dans l'occasion du secours de Batavia, et la guerre continua pendant deux ans environ, les insurgés étant poussés à la poursuivre avec cet acharnement par la perspective que leur présentait Râtou Bagous d'être à jamais délivrés de toute autorité, soit du sultan, soit de la Compagnie, dans le cas où il se rendrait maître de la ville. Doué à un degré éminent de l'art d'agir sur les esprits des hommes, Râtou Bagous les amena de cette manière à favoriser ses desseins et à ne s'inquiéter en rien des conséquences de pareils actes.

Kirîa Mindjan, à la réception de l'avis que la ville de Bantam était attaquée et que, probablement elle serait prise, quitta immédiatement Samangka, afin d'aller rejoindre le parti de Râtou Bagous, étant lui-même un homme des montagnes du pays de Bantam. Aussitôt qu'il eut été admis en sa présence et qu'il eut fait la révérence d'usage, le Râtou demanda : « D'où vient cet homme ? » — « C'est, dirent les officiers de service, Kirîa Mindjan. Il a gouverné pendant quelque temps le pays de Samangka sous les ordres du sultan, et il est venu

pour présenter ses hommages à Votre Hautesse à la nouvelle que vous faisiez des préparatifs pour opérer la conquête de la ville. » — « Votre esclave, dit Kirîa, vient exprimer son empressement à se soumettre à la volonté de Votre Hautesse; il ne reconnaît plus l'obéissance au sultan. » — « Y a-t-il, demanda le Râtou, quelques Malays établis à Samangka? » — « Il y en a beaucoup, ne déplaît à Votre Hautesse, qui y sont établis pour faire du commerce : peut-être deux cent cinquante hommes capables de porter les armes, et leur chef se nomme Nakhoda Mouda. » — « Cela étant ainsi, dit le Râtou, retournez directement à Samangka et amenez-moi ici tous ces Malays. » — « Mais, comment dois-je agir? répondit Kirîa, s'ils ne montrent pas leur bonne volonté à obéir aux commandements de Votre Hautesse en venant avec moi? » — « Si tous n'étaient pas disposés à venir, amenez-en au moins cent cinquante avec vous, par des voies de douceur s'ils sont soumis, ou autrement par la force. Mais, à tout événement amenez-les ici; et si quelque esprit de résistance se manifestait, coupez la tête à leur chef et envoyez-la moi. »

Après cette conversation, Kirîa s'embarqua pour Samangka, en un lieu nommé Kouâla Charingan, pourvu de deux grands bateaux de l'espèce appelée pantchâlang. A son arrivée, il se rendit à la résidence du panguéran Oué Ratna de Beniaouang et lui parla ainsi : « Je suis venu ici, panguéran, par les ordres de Râtou Bagous Bouang, pour parcourir le pays des Lampongs, et m'assurer quels sont, parmi

les chefs, ceux qui sont disposés à lui prêter obéissance comme à leur souverain, et ceux qui ne le sont pas ; car, c'est une chose à présent certaine qu'il doit bientôt se rendre maître de la ville de Bantam. La raison pour laquelle je m'adresse à vous tout d'abord, c'est que je vous considère comme étant le principal personnage du pays par le rang et par la puissance. » — « S'il était vraiment certain, répliqua le panguéran, que Bantam dût se soumettre à Râtou Bagous, il n'y aurait pas lieu à la moindre hésitation, parce que quiconque est roi de cette ville a droit à notre allégeance. J'espère que ce que je dis ne vous mécontente point. » — « Quelle est votre opinion, dit Kirîa, à l'égard des Malays qui sont établis ici ? Les supposez-vous disposés à s'attacher à la cause du Râtou, ou croyez-vous le contraire ? Le motif pour lequel je vous pose cette question, c'est que j'ai ses instructions pour le faire rejoindre par tous ces Malays, par des voies de douceur s'ils sont bien disposés, ou sinon par la force. »

Il arriva que cette conversation fut entendue par une personne nommée Radin Sapang, qui était particulièrement attachée à Nakhoda Mouda, et qui vint immédiatement la lui rapporter. A la réception de cet avis, Nakhoda Mouda convoqua tous les nakhodas qui étaient alors dans le Kampong malay. Étant assemblés dans sa maison, il leur parla en ces termes : « Frères et compagnons, de quel œil êtes-vous disposés à considérer la commission apportée par Kirîa Mindjan de la part de Râtou Bagous, de nous transporter tous à Bantam ? Si nous montrons de

l'éloignement à nous associer à ses mesures, il est certain qu'il en viendra à des hostilités contre nous. Tel est l'avis qui m'est communiqué par Radin Sapang. Que résoudre, mes frères, dans ces circonstances? Notre décision doit être prise sur-le-champ, car en ce moment même Kirîa Mindjan est au village du panguéran Oué Ratna, rassemblant des forces pour marcher de ce côté. » Des commerçants qui se trouvaient réunis à cette occasion, les uns conseillèrent, comme la marche la plus prudente à suivre, d'accéder à ce qui serait proposé par l'agent du Râtou; tandis que d'autres soutinrent une opinion contraire, et il n'y avait aucune entente dans leurs délibérations. A la fin, une personne déjà sur l'âge, nommée Nakhoda Mâlim, qui venait de Kampar (1), suggéra qu'il serait à propos d'en référer à Nakhoda Mouda et de réclamer l'aide de son conseil, puisqu'il régnait une si grande incertitude parmi eux. Les autres ayant approuvé cette motion et manifesté en conséquence le désir de connaître le sentiment de Nakhoda Mouda, celui-ci leur dit : « Dans mon humble opinion, tant que le sultan de Bantam ne sera pas réduit et que la Compagnie hollandaise continuera d'exister à Batavia, il ne serait pas sage à nous d'embrasser le parti de Râtou Bagous Bouang. A l'égard de Kirîa, s'il juge à propos de s'avancer vers nous, je pense qu'il vaudra mieux lui résister par la force ouverte que de nous laisser entraîner par ses propositions; car je suis pleinement

(1) *Kampar*, sur la côte nord-est de Sumatra.

convaincu que Bantam ne sera jamais pris par son maître, quelque brave qu'il puisse être, tant que le sultan recevra des secours de Batavia. Ainsi, vous avez mon avis. » — « La chose étant ainsi décidée, dirent-ils, il n'y a pas de temps à perdre. Que chacun de nos hommes prépare ses armes ; marchons ! allons occuper les positions où nous pourrons le plus avantageusement faire halte et face à l'ennemi ! »

Nakhoda Mouda prit des mesures pour équiper deux prahaus ; ils furent bien pourvus d'armes et de munitions de guerre, et chacun d'eux reçut à bord deux personnes expérimentées, qui avaient pour instruction de jeter l'ancre à l'embouchure de la rivière, afin d'intercepter les bateaux de Kirîa Mindjan, dans le cas où il essaierait d'entrer avec eux. Les équipages étaient tous hommes choisis, et Nakhoda Mâlim, à qui le commandement fut confié, avait acquis une grande expérience dans la guerre maritime, parce qu'il avait été précédemment employé contre le peuple Bâdjou (1). Aussitôt que cette affaire eut été arrangée, il dépêcha un petit navire à Bantam, avec une lettre pour le sultan et une autre pour le gouverneur hollandais, Meenheer Sambirik (2), les informant qu'un agent de Râtou

(1) *Bâdjou*, plus communément écrit *Ouâdjou*. Les Bâdjous ou Ouâdjous fréquentent les rivières de Bornéo et de Célèbes, vivent constamment dans leurs bateaux et sont adonnés, dit-on, à la piraterie. (Voir le Voyage de Forrest à la Nouvelle-Guinée, Introduction, p. xii, et aussi p. 372.)

(2) C'est ainsi qu'est écrit, en malay, le nom de ce gouverneur hollandais de Bantam ; mais, selon toute apparence, il a dû être quelque peu défiguré dans la transcription malaise.

Bagous était arrivé à Samangka dans le but de s'assurer ce pays pour son maître ; que tous les chefs indigènes étaient intimidés par lui ; mais que les Malays, au contraire, n'avaient montré aucune disposition à se soumettre à son autorité. Telle était la teneur de ces lettres, qu'il confia aux soins d'une personne nommée Nakhoda Tangah, également chargée de porter au sultan un présent de poisson séché, de riz, et de noix d'arek mûres, et au gouverneur hollandais quelques volailles. Le navire appareilla immédiatement, et, à son arrivée à Bantam, les lettres et les présents furent dûment délivrés. En conséquence des avis expédiés, deux vaisseaux, l'un à trois mâts, l'autre à deux mâts, avec trois cents soldats à bord, Européens et Bouguis, reçurent ordre de se rendre sans délai à Samangka. En huit jours de temps depuis la transmission des avis, ces vaisseaux firent leur apparition.

Dans le même temps, Kirîa Mindjan était à se régaler joyeusement avec l'assemblée des proatines, à la résidence du panguéran Oué Ratna, s'efforçant de les entraîner à attaquer les retranchements élevés par les Malays, lorsque ses gens, observant que les deux vaisseaux gouvernaient sur le port de Samangka, accoururent apporter cette nouvelle à leur maître. « Voilà, dirent-ils, deux vaisseaux qui font route vers le Kampong malay, et nous jugeons qu'ils sont envoyés de Bantam pour protéger cette place » Alarmé à cette nouvelle, et craignant les conséquences pour lui-même, il regagna sur-le-champ ses bateaux, mit à la voile sans perte de temps et re-

tourna vers Râtou Bagous, près de Bantam, lui faire le rapport du peu de succès qu'il avait eu dans sa mission. « Voici, dit-il, en quelles circonstances je quittai Samangka. Les chefs du pays étaient unanimement disposés à s'attacher à votre cause, mais les Malays ne l'étaient point à se laisser influencer par mes représentations ; et l'apparition des vaisseaux hollandais m'a contraint de revenir. » Le Râtou ne proféra pas une parole en réponse à ce récit, mais il tourna son attention vers la poursuite de la guerre, et de jour en jour il poussa l'attaque contre Bantam.

Nous allons revenir maintenant à l'état des affaires à Samangka.

Aussitôt que Nakhoda Mouda aperçut les vaisseaux, il convoqua tous les Malays pour l'accompagner au lieu du débarquement, afin qu'ils pussent être prêts à recevoir les capitaines ; ce qui fut fait avec les compliments d'usage, aussi bien de sa propre part que de celle des autres nakhodas de la place. Les premières informations prises par les capitaines eurent pour objet les derniers rapports sur l'agent du Râtou ; à quoi il fut répondu qu'on supposait qu'il était encore au village de Oué Ratna. Désireux de s'assurer du fait, ils dépêchèrent les deux prahaus armés, après avoir mis à bord une centaine de soldats avec les instructions suivantes : que, si les gens du Râtou étaient encore avec le panguéran, ils en renverraient l'avis avec toute la diligence possible ; mais qu'ils resteraient eux-mêmes sur la côte pour prévenir une évasion, jusqu'à ce

qu'ils fussent rejoints par le reste des forces. Bien que les prahaus eussent quitté Samangka dans cette même nuit, ils ne purent découvrir en arrivant ni pantchâlang, ni autre navire au mouillage. Quand, de l'autre côté, le panguéran fut instruit de leur arrivée, il envoya des gens à leur rencontre ; ceux-ci, ayant accosté les navires, furent pris à bord et interrogés sur l'endroit où se trouvait en ce moment Kirîa Mindjan. A cela ils répondirent qu'il n'était plus dans ces parages, mais qu'il avait fait voile pour Bantam deux nuits auparavant. Un détachement fut alors mis à terre et s'avança vers le village du panguéran ; celui-ci, quand il les vit venir, donna des ordres pour qu'on les logeât dans une de ses maisons, et peu de temps après il parut lui-même, mais avec de fortes marques d'alarme dans sa contenance. Ayant demandé quel était l'objet de leur visite, il apprit qu'ils étaient chargés par l'officier commandant hollandais de chercher Kirîa Mindjan, attendu que, d'après leurs informations, il s'était retiré dans son village. Sur la nouvelle assurance qu'il avait pris la fuite, ils s'en retournèrent à leurs prahaus, et se hâtèrent de rejoindre leur commandant et de lui communiquer la nouvelle.

Le désir ayant été exprimé que Nakhoda Mouda convoquât tous les chefs du pays, des messagers furent en conséquence dépêchés dans ce but à chaque village, avec invitation de se rendre au Kampong malay. Environ à dix jours de là, tous les panguérans et proatines, avec une certaine partie de leurs dépendants respectifs, étaient rassemblés, et tel

était le nombre de ces serviteurs de Dieu, que la place n'était pas suffisante pour les contenir. Alors le commandant hollandais pria Nakhoda Mouda de demander aux chefs, s'ils étaient résolus, oui ou non, à maintenir leur allégeance au sultan de Bantam et à la Compagnie, afin que l'on pût nettement savoir quels étaient leurs sentiments. Cette question ayant été posée, Oué Ratna répliqua que tous les chefs restaient fidèles au sultan et à la Compagnie, comme ils l'avaient toujours été. Quand le commandant hollandais entendit cela, il dit au panguéran avec quelque chaleur : « Si vous êtes réellement bien disposé pour le gouvernement, comme vous le déclarez maintenant, pour quelle raison avez-vous donc admis dans votre village l'agent de Râtou Bagous ? Ne saviez-vous pas qu'il était l'ennemi du sultan et de la Compagnie ? Si la nouvelle de son arrivée dans le pays ne leur avait pas été communiquée par Nakhoda Mouda, ils l'ignoreraient encore à cette heure. » — « La cause de ce que je n'ai pas envoyé d'avis, répondit le panguéran, c'est que je n'avais autour de moi personne qui pût convenir pour remplir ce message ; et en outre j'étais dans l'appréhension de Kirîa, n'ayant pas assez de force pour m'opposer à lui. Vous savez bien, Monsieur, quelle est la position de ce pays : nous ne sommes pas pourvus d'armes de nature à nous défendre nous-mêmes contre un ennemi. Nous sommes tous ici comme des femmes en ce qui touche nos moyens de résistance, et la seule occupation qui nous soit permise par les ordres du sultan et de la Compagnie,

c'est de cultiver nos plantations de poivre. » Le commandant hollandais parut être satisfait de cette réponse. L'un des jours suivants, il désira que Nakhoda Mouda demandât si les proatines ne feraient pas de difficultés de descendre leur poivre au Kampong, afin qu'il le reçût pour le compte de la Compagnie, d'après les instructions de laquelle il agissait. Les chefs y consentirent, et leurs dépendants respectifs reçurent ordre d'apporter leur produit au Kampong, d'où, après avoir été pesé, il fut transporté à bord ; en trois mois, le chargement des deux vaisseaux se trouva complété. Cependant ils ne partirent pas immédiatement pour Bantam, mais ils attendirent l'issue de la guerre avec Râtou Bagous. Quand, à la fin, il fut défait, et que tous ses adhérents furent obligés de fuir vers les montagnes, de sorte que le sultan ou la Compagnie ne furent plus en danger d'être troublés par lui, le gouverneur hollandais dépêcha un ordre pour que les vaisseaux revinssent à Bantam ; ce qui fut exécuté sans nouvelle perte de temps, et, à leur arrivée, le sultan et le gouverneur furent très-contents l'un et l'autre de voir quelles grosses cargaisons ils apportaient. Le premier envoya directement un pantchâlang à Samangka, avec un nombre considérable de dollars en paiement du poivre. C'est ainsi que l'affaire fut conduite par Sa Hautesse et par Meenheer Sambirik.

Six mois après le retour des vaisseaux, Nakhoda Mouda mit à la voile pour Bantam, en compagnie de tous les prahaus de commerce appartenant à Samangka, chargés de cargaisons de poivre. Quand ils

furent parvenus à la partie la plus resserrée du détroit, entre la terre de Java et l'île de Pertcha, le vent devint contraire, et le prahau de Nakhoda Mouda fut jeté à la côte entre le port de Bantam et Charingan. Cela arriva à minuit. Le chargement du prahau était d'environ cent bahars de poivre dont pas un grain ne fut sauvé, non plus qu'aucun objet de valeur, excepté les armes que les gens de l'équipage emportèrent avec eux sur le rivage, quand ils quittèrent le bâtiment naufragé. Tous les autres navires arrivèrent sains et saufs. Aussitôt que Nakhoda Mouda eut rassemblé le peu de menus articles qui purent être recueillis, il prit avec lui deux de ses gens et s'avança vers Bantam dans un petit sampan. A son arrivée, il se rendit chez le fiscal, et lui fit connaître l'accident qui était survenu à son prahau sur la côte de Java, et la quantité de poivre qui avait été perdue. Il fut conduit par le fiscal chez le gouverneur qui, en apprenant l'événement, fit observer qu'il n'y avait pas de remède à cela, et que lui, le nakhoda, n'avait pas de chance. Après quelque temps d'entretien, il s'en alla à la maison de Panguéran Kasouma Ningrat, le premier ministre et le conseiller intime du sultan, qui avait l'entière administration de la justice et prenait connaissance de toutes les affaires relatives à la mer et à la terre, un ministre auquel son maître pouvait avec sûreté confier la garde de sa conscience. Il lui raconta son histoire, et Panguéran Kasouma Ningrat dit alors : « A cela, il n'y a point de remède : la bonne et la mauvaise fortune procèdent de Dieu ; n'en soyez pas

moins bien disposé, Nakhoda, à mettre votre confiance en Lui. Faites-moi savoir, ajouta-t-il, en quoi je puis vous assister. » — « Mon but principal, répondit Nakhoda Mouda, en venant faire connaître ma situation à Votre Excellence, était de lui demander de vouloir bien me prêter un petit navire du port de deux koyens (1) environ, afin d'emmener mon équipage, avec les quelques articles qu'ils peuvent avoir trouvé le moyen de sauver. »

Un navire, convenablement équipé et monté, fut immédiatement mis à sa disposition ; il retourna sur ce navire au bâtiment naufragé, et effectua l'affaire projetée, mais, en revenant à Bantam, il se trouva l'esprit si abattu et la santé si altérée, qu'il fut obligé de se confiner dans sa maison.

Un jour que le panguéran avait une audience du sultan, il saisit une occasion de dire que, dans une nombreuse flotte de prahaus récemment arrivée de Samangka avec du poivre, un seul navire, la propriété de Nakhoda Mouda, avait malheureusement fait naufrage sur la côte de Java, et il ajouta que, personnellement, il prenait grande part à la perte du bâtiment. « Si Nakhoda Mouda, dit le sultan, manque de fonds pour continuer ses affaires commerciales, fournissez-lui, quel qu'en soit le montant, la somme dont il peut avoir besoin. » Quand le pan-

(1) Suivant Marsden, le *koyen* contient 800 koulah ou gallons sur la côte occidentale de Sumatra. A Palembang, le *koyen* de riz est évalué à 48 pikouls ou 3,264 kilogrammes, le pikoul équivalant à peu près à 68 kilogrammes.

guéran eut pris congé et fut de retour chez lui , il manda le nakhoda qui, immédiatement, accompagna le messager en sa présence. A son entrée, le panguéran lui dit : « Vous ne devez pas souffrir que votre esprit soit dans l'affliction. Si vous manquez de fonds, c'est le bon plaisir du sultan que l'on vous fournisse la somme que vous voudrez pour l'achat d'un navire et d'une cargaison. » Nakhoda Mouda, en entendant cette offre, demanda qu'un moment de réflexion lui fût accordé, et, alors, après un bref examen, il répondit : « Je prie Votre Excellence d'être persuadée de ma très-sincère gratitude, et de recevoir mes remerciements pressés ; mais je n'ose pas profiter des gracieuses intentions de Sa Hautesse en acceptant une avance, parce que je craindrais que, dans le cas de ma mort, cela ne devînt une occasion de tourment pour les enfants que je laisserai après moi. Mon fils n'est pas encore expérimenté dans les affaires, et moi-même je n'ai pas été accoutumé à faire usage d'un capital emprunté, mais bien à faire du commerce à l'aide de mes propres petits capitaux, et à me borner au profit qu'ils pouvaient produire. » A cela le ministre répliqua : « Si telle est votre résolution, Nakhoda, vous ne devrez blâmer ni le sultan ni moi, pour les inconvénients que vous pourrez avoir à souffrir. Je ne puis pas vous imposer de force un prêt royal que vous n'êtes pas disposé à accepter. » Après avoir encore conversé quelque temps, il retourna à sa maison sur le port, et il continua de s'y confiner comme auparavant. Mais quand un mois se fut passé de cette manière, arriva de

Samangka un prahau que sa femme lui avait expédié avec une provision de dollars, pour le mettre à même de faire l'acquisition de ce navire, s'il le jugeait convenable, l'option lui étant réservée. Il l'acheta complet comme il était, et après l'avoir pourvu d'une cargaison, il mit à la voile pour Samangka et y arriva après une navigation d'un jour et d'une nuit seulement.

Il résolut alors de renoncer à la vie de marin et d'envoyer à l'avenir son prahau à Bantam, avec chargement de poivre, consigné par lettre. Il se mit à construire une maison dont les dimensions étaient de dix toises en longueur et de huit en profondeur; toute la charpente et les planches pour les parois étaient en bois de teck. Il fut amené à entreprendre cet ouvrage par la considération que, dans le cas de sa propre mort, son fils serait exempt de tout souci de cette nature pour une vingtaine d'années à venir. En deux ans à peu près la construction fut achevée, et la somme qu'elle coûta ne montait pas à moins d'un millier de dollars espagnols. Après cela pourtant il renouvela ses voyages à Bantam, et persévéra dans la navigation pendant trois ans. Dans l'un de ses voyages à Bantam il fit l'achat de deux prahaus, et les emmena avec lui à Samangka. Il donna un de ces prahaus, complètement équipé et pourvu, en même temps qu'un capital de commerce, à son fils aîné Ovasob, qui, à cette occasion, fut distingué par l'appellation de Nakhoda Boudjang. Il donna l'autre prahau, avec une semblable dot, à son second fils nommé Ousal, lequel de la même manière et de

l'assentiment général reçut l'appellation de Nakhoda Lella. Ces jeunes gens avaient été instruits en toutes sortes de sciences et d'arts d'agrément. Leur père avait pris soin de leur enseigner spécialement la calligraphie et la gestion des affaires commerciales. Il plaça ses deux fils les plus rapprochés en âge de ceux-là, et nommés Bantan et Là-Eddîn, sous des maîtres convenables qui leur apprirent à répéter leurs prières et à écrire.

Ces intérêts de famille étant arrangés, il mit encore à la voile pour Bantam en compagnie de plusieurs autres maîtres de navires marchands, et suivi par ses deux fils sur leurs prahaus respectifs. Après une courte traversée, ils arrivèrent sains et saufs, et suivant la coutume, Nakhoda Mouda se rendit chez le fiscal et chez le gouverneur Sambirik, pour les informer de la quantité de poivre qu'ils avaient apportée de Samangka, ce qui donna beaucoup de satisfaction. Il présenta également ses compliments au ministre, au Sabandar (1) et aux autres officiers du gouvernement; après quoi il alla livrer le poivre aux personnes commises par le sultan et la Compagnie pour le recevoir.

(1) Le *sabandar* est l'officier préposé à la police du port et à la recette des droits de douane. C'est « la mère et le père des marchands, » selon les termes du code maritime de Malaca, traduit par M. Edouard Dulaurier, mon ancien et excellent maître en langue malayse. La charge du sabandar, dit Thunberg, qui se trouvait à Batavia en 1775, est très-importante et lucrative; c'est à cet officier que doivent s'adresser tous les étrangers pour se procurer ce dont ils ont besoin, soit pour eux-mêmes, soit pour le ravitaillement de leurs vaisseaux.

Vers ce temps, le sultan manda son ministre, et celui-ci, s'étant assis en sa présence, parla ainsi : « Ton serviteur est venu par obéissance à la sommation royale ; quels que soient les commandements du sultan, son serviteur est prêt à les placer sur le sommet de sa tête. » — Je vous ai mandé, dit le sultan, pour vous exprimer mon inclination que vous ameniez ici et introduisiez auprès de moi Nakhoda Mouda ; j'ai l'intention de lui conférer un titre, en considération de ses bons et nombreux services envers moi et envers la Compagnie. » — « A quel moment plaît-il à Votre Hautesse que je l'introduise ? » « Amenez-le en ma présence demain matin. » Le ministre prit alors congé et s'en retourna chez lui. Aussitôt que le matin fut venu, il envoya chercher, par un de ses officiers, Nakhoda Mouda, qui, à l'instant même, se rendit auprès de lui. Le panguéran lui fit alors connaître les gracieuses intentions du sultan, et ils marchèrent ensemble jusqu'au fort dans lequel est la résidence royale. Ayant atteint la porte de fer extérieure où est postée la garde, ils s'arrêtèrent là et s'assirent. Cette garde est composée de neuf pengoulous, qui ont chacun neuf ouloubalang(1) sous eux, et, à tour de rôle, ils font leur service chaque jour, montant la garde à côté de la porte de fer. Un capitaine hollandais et une compagnie de quarante hommes font aussi leur service en cet endroit.

(1) Les *pengoulous* sont des officiers de la garde indigène, et les *ouloubalang* les guerriers d'élite qui la composent.

Quand l'officier indigène et le capitaine hollandais eurent vu que le panguéran venait accompagné de Nakhoda Mouda, ils demandèrent pour quel motif il amenait ce dernier. « C'est, dit-il, en conséquence des ordres du sultan lui-même que je vais l'introduire en sa présence. » Les officiers furent tous extrêmement étonnés en entendant cela, et ils se dirent entre eux : « Quelle peut être l'intention du sultan en mandant cet homme ? Combien de nakhodas opulents et de grande influence ont visité Bantam des diverses parties de Java, sans que jamais cependant nous ayons vu ou entendu dire qu'un seul d'entre eux ait été mandé de cette manière par le sultan pour entrer dans son château-fort ! » Telles étaient les réflexions faites par la garde, par celle des indigènes et par celle des Européens. Le panguéran dit alors à un des hommes de service : « Allez vers Fakir Adam, et informez-le que je suis ici, à l'extérieur de la porte de fer, accompagné de Nakhoda Mouda, à l'effet de l'introduire en sa présence. » Là-dessus un garde alla trouver Fakir Adam, et l'informa que le panguéran et Nakhoda Mouda étaient là, attendant qu'ils fussent admis. « Priez Son Excellence, dit le fakir, de venir ici dans ma chambre. » Le garde à son tour informa le panguéran que Fakir Adam l'invitait à venir dans sa chambre, ce que firent lui et le nakhoda. Dans cette chambre ou salle de réception où se tenait le fakir, il y avait une assemblée d'environ quarante personnes, dont les unes étaient habiles à manier la massue ou à jouer de toutes sortes d'instruments

de musique, et les autres excellaient dans la danse à la mode javanaise. Ces spectacles dont Fakir Adam avait la direction, étaient destinés à l'amusement du sultan qui venait à la salle toutes les fois qu'il avait envie de jouir de quelque divertissement particulier. Dès que le panguéran parut, Fakir Adam s'enquit du motif pour lequel il amenait le nakhoda avec lui. « Je ne sais rien des circonstances qui motivent cette introduction, répliqua-t-il, si ce n'est que le sultan m'a exprimé son bon plaisir que je le conduisise aujourd'hui dans la salle du trône. » Fakir Adam parut fort surpris, et ne put former aucune conjecture sur les intentions ultérieures du sultan. « Allez annoncer à Sa Hautesse, dit le panguéran, que je suis dans votre chambre avec Nakhoda Mouda, attendant ensemble à être admis dans la salle du trône. » — Alors Fakir Adam alla porter la nouvelle au sultan, ainsi qu'il en était prié.

Comme il atteignait la chambre où est le poste des femmes (1) de la garde intérieure, une femme, déjà d'un certain âge, qui avait la surintendance des autres, aussitôt qu'elle l'aperçut, lui dit : « Quel est le but de Fakir Adam en venant ici? » — « Ma bonne mère, répondit-il, mon affaire est de donner avis que Panguéran Kasouma Ningrat et Nakhoda Mouda avec lui, sont désireux de présenter leurs respects à Sa Hautesse, et que ces personnages

(1) Dans beaucoup de cours de l'extrême Orient, la garde intérieure est composée de femmes; à Atcheh notamment, dans l'île de Bornéo, elles sont régulièrement exercées aux armes.

sont maintenant dans ma salle, attendant ses commandements. » Ayant entendu ce message, la vieille femme se retira, et, comme elle entra dans la salle du trône, le sultan lui demanda la cause de sa venue. « Ma raison, dit-elle, pour approcher du trône, est de rapporter que Panguéran Kasouma Ningrat, et avec lui Nakhôda Mouda, sont maintenant dans la salle de Fakîr Adam, attendant la permission d'offrir leurs respects à Votre Majesté. » — « Ordonnez-leur d'approcher ! » dit le sultan. La vieille femme salua et se retira, afin de faire connaître à Fakîr Adam les ordres du sultan pour leur admission ; sur quoi le fakîr revint à eux et leur signifia que le bon plaisir du sultan était qu'ils fussent admis en la salle du trône. A la réception de cet avis, ils s'y rendirent incontinent, et après avoir fait la révérence d'usage, ils s'assirent en la salle du trône. Alors le sultan, s'adressant au panguéran, dit : « C'est mon bon plaisir, en ce jour, de conférer à Nakhoda Mouda le titre de Kei (1) Damang Pervasidana. Ayez soin de le notifier aux neuf officiers de la garde et au capitaine hollandais qui sont de service à la porte extérieure de mon fort, aussi bien que, en général, à tous mes sujets dans ma ville de Bantam. » En entendant ces paroles du sultan, Nakhoda Mouda se prosterna devant le trône illustre, et dit : « Pardonnez, ô mon seigneur et maître, à votre serviteur, s'il avoue qu'il eût sou-

(1) *Kei*, comme l'écrit Marsden, ou mieux peut-être *Kaya*, qui signifie noble (oraug-kaya, homme noble).

haité de n'être distingué par aucune autre appellation que celle qu'il a jusqu'ici et depuis longtemps portée; mais il sait aussi que c'est son devoir de courber la tête sous les commandements de son souverain, et puisque la parole royale ne peut pas être révoquée, quoi qu'il puisse alléguer pour cela, que la volonté de son maître soit faite! » Quand il eut ainsi parlé, il demanda la permission de se retirer, mais le sultan ordonna aux femmes formant la garde de lui présenter un nouveau costume consistant en un bonnet, une robe et des caleçons de toile écarlate, avec un sabre, une lance, un kris et une grande ombrelle. Cette investiture une fois accomplie, ils firent leurs compliments et partirent, le panguéran prenant soin d'annoncer aux officiers de garde à la porte extérieure, le nouveau titre conféré au nakhoda, et leur demandant de le notifier exactement aux habitants de la ville, ce qu'ils promirent de bon cœur d'exécuter. Après avoir conversé quelque temps ensemble, le panguéran retourna à sa maison, et Kei Damang à son navire. Le lendemain matin il présenta ses respects au gouverneur hollandais, et après lui avoir souhaité bonne santé, il lui raconta comment le sultan avait commandé qu'il se présentât devant lui, comment Sa Hautesse avait gracieusement daigné lui accorder un titre semblable à ceux que portent les nobles de la terre de Java, et aussi comment il avait demandé, mais sans pouvoir l'obtenir, la faveur de conserver son appellation primitive. Le gouverneur voulut bien dire que, si le sultan ne l'avait prévenu en lui con-

férant un titre, son intention était de le faire lui-même au nom de la Compagnie hollandaise, mais que, maintenant, ses intentions se trouvaient remplies également. Alors il exhiba un fusil à deux coups, et une paire de pistolets à deux coups. « Combien, Monsieur, dit Kei Damang, ces armes peuvent-elles coûter? » — « Mon intention n'est pas de les vendre, répondit le gouverneur, mais bien de vous les offrir en don. » Kei Damang fit ses remerciements, prit congé et retourna à son navire. Bord à bord du prahau il trouva deux hommes, dans un petit canot, qui avaient apporté un baril de poudre à canon et une barrique de boulets. Sur sa demande par qui et pourquoi cet envoi lui était fait, il apprit que c'était un cadeau du capitaine de la garde. Il donna des ordres pour qu'on les arrimât sur le prahau, et pria les hommes de reporter au capitaine ses remerciements pleins de gratitude.

Alors il convoqua tous les maîtres qui l'avaient accompagné de Samangka, et leur communiqua la nouvelle qu'il avait plu au sultan et à la Compagnie de lui conférer un titre. « Je ne l'avais point recherché, ajouta-t-il, et il ne s'accordait point avec mes vœux. Cet honneur pourra être suivi de conséquences peut-être bonnes, peut-être mauvaises pour moi. » Les nakhodas, là-dessus, donnèrent leurs différentes opinions, les uns argumentant pour, les autres contre la mesure. « Qu'il en soit ce qu'il pourra, continua Kei Damang, il n'y a plus de remède. Le sultan et la Compagnie ont posé sur moi

le fardeau. La chose ne peut plus être défaite. Placé comme je le suis sous leur gouvernement, ce n'est pas mon inclination, mais leur volonté qui doit être suivie. Je me confie aux soins du Tout-Puissant, de qui procèdent également la prospérité et l'adversité. » Les nakhodas retournèrent alors à leurs navires respectifs, afin de les équiper pour la mer et de préparer des cargaisons de marchandises pour leur voyage de retour. Kei Damang se rendit chez le panguéran pour prendre congé, puis il alla faire les mêmes civilités au gouverneur, l'informant que lui et tous les commerçants malays ensemble se préparaient à mettre à la voile. « C'est bien, dit le gouverneur. Ayez soin, Kei Damang, d'empêcher les chefs des villages Lampong de se quereller entre eux; et quand leur poivre est suffisamment séché, ne souffrez pas qu'ils le gardent longtemps sans nécessité dans le pays. » Bientôt après cette conversation, la flotte des prahaus appareilla, et en peu de temps elle eut effectué la traversée. Ainsi s'occupaient, chaque année, les commerçants de Samangka.

Trois ans s'étaient écoulés depuis l'époque de ces événements, quand deux soldats arrivèrent de Croï (1), avec une lettre de M. Norris, le chef de cette place, pour Kei Damang; l'objet de cette missive était de demander qu'il fit parvenir ces messagers avec leurs dépêches à Batavia, où M. Garden,

(1) *Croï*, établissement anglais situé dans la partie sud-ouest de Sumatra.

un Anglais, était alors agent pour tous les gentlemen appartenant à l'établissement de Bencoulen. On leur fournit en conséquence le transport à Batavia. Dans le courant de ce même mois, l'on reçut la nouvelle de l'attaque de Bencoulen par les Français (1); en conséquence de quoi beaucoup des habitants de Croï se réfugièrent à Samangka, et se présentèrent à Kei Damang, qui leur dit : « Demeurez ici, mes frères, près de moi. N'ayez aucune crainte au sujet des Français; ne vous inquiétez pas non plus de ce que cette place est sous la juridiction de la Compagnie hollandaise, car aussitôt que la tranquillité sera rétablie à Bencoulen, si c'est alors votre envie de retourner à Croï, vous pourrez le faire en toute liberté. » Cinq mois après le départ des Français de Bencoulen, suivant l'avis reçu, un prahau, envoyé de Bantam par le sultan et le gouverneur, toucha à Samangka avec ordre à Kei Damang de mettre à bord, en ce lieu, une personne qui connût bien Croï; cela fait, le prahau mit à la voile pour cet établissement, et, après s'être approvisionné du poivre qui s'y trouvait, il retourna à Bantam. Peu de temps après cette affaire, la nouvelle du rétablissement de la Compagnie anglaise à Bencoulen fut connue, et le sultan n'envoya plus de navire à

(1) *Bencoulen*, ou plutôt le fort Marlborough, fut pris par une escadre française sous les ordres du comte d'Estaing, dans le mois d'avril 1760, et évacué dans le courant de la même année. Cette date historique est un fil indicateur pour fixer chronologiquement les événements qui précédèrent ou suivirent.

Croï chercher de poivre. Environ un an après, il arriva que deux nakhodas de Samangka, l'un nommé Nakhoda Satiâ, et l'autre Nakhoda Dougam, firent un voyage à Bantam avec du poivre, et qu'ayant livré leur chargement, ils achetèrent des marchandises appropriées au marché de Bencoulen, avec lesquelles ils revinrent à Samangka. Là, ils radoubèrent leurs prahaus, leur donnèrent de nouveaux mâts, et alors rembarquèrent les marchandises qu'ils avaient apportées. Kei Damang leur demanda où ils allaient. Ils répondirent : « à Bencoulen. » — « Vous ne devez pas, dit-il, aller à Bencoulen; cela est contraire aux ordres de la Compagnie hollandaise; et si vous persistez, certainement vous vous attirerez quelque mal. » — « Ne soyez point alarmé, répondirent-ils, pour le mal qui peut nous advenir; nous avons, nous deux, assez d'esprit pour veiller à notre propre sûreté. » — « Il ne s'agit nullement de votre esprit, répliqua Kei Damang; qu'il soit ce qu'il pourra, vous ne devez point aller à Bencoulen. » A cela les deux nakhodas ne firent aucune réponse, mais ils ne furent point détournés de leur projet; et, quand la nuit vint, ils mirent à la voile.

L'année suivante arriva à Bantam un pantchâlang dont le maître, nommé Nakhoda Djâmil, avait ordre de s'adresser à Kei Damang pour en avoir un secours de trente hommes, en compagnie desquels il devait aller à Croï, afin de voir l'état de cette place. « A quoi aboutira votre excursion à Croï, dit Kei Damang, puisque nous avons connaissance

du rétablissement des Anglais à Bencoulen? » — « N'importe, répliqua Djâmil, les ordres formels du gouverneur sont que j'y aille. » En exécution de cet ordre, les trente hommes lui furent fournis; après avoir employé un mois à son expédition, il revint à Samangka, par suite de ce qu'il avait appris que le gouverneur de Bencoulen avait dépêché à Croï un personnage officiel, qu'il n'avait nulle envie de rencontrer. Avant son départ de Samangka pour Bantam, il lui arriva de rencontrer par hasard Nakhoda Satiâ et Nakhoda Dougam, qui étaient revenus de Bencoulen. A son arrivée à Bantam, il trouva que Meenheer Sambirik n'était plus le gouverneur, ayant été envoyé à Samarang (1) avec le titre d'Edele Heer (2),

(1) *Samarang* est le chef-lieu d'un des trois grands arrondissements judiciaires, militaires et financiers de l'île de Java. « Samarang, écrivait Thunberg en 1777, est une ville d'une grandeur médiocre, mais belle, bien fortifiée, bâtie sur le bord d'une rivière, à peu de distance de la mer et à l'est de Batavia; c'est la plus considérable de toutes celles qui sont situées sur la côte de Java. » Les Hollandais s'en emparèrent en 1708. Le gouverneur, à cette époque, tirait 80 et même 100,000 rixdalles de sa place, par année, (c'est-à-dire de 320,000 à 400,000 francs); c'est pourquoi, ajoute le savant naturaliste voyageur, elle ne s'accorde ordinairement qu'à quelque parent du gouverneur général de Batavia. En 1776, le gouverneur général, Van der Parra, mourut à Batavia. Il rendit de grands services à la Compagnie hollandaise des Indes orientales, sans négliger cependant le soin de sa fortune, pendant la longue durée de son administration, car il laissa plus de quatre millions de florins à son fils unique. Van Riemsdyk lui succéda dans le gouvernement général des Indes orientales. C'était un vieillard bien affaibli par les années, et qui n'avait de talent que pour amasser de l'argent. (Thunberg, *Voyage au Japon*, tome IV, p. 160.)

(2) *Edele Heer*, littéralement *noble Seigneur*, est un titre qui

et que son successeur à Bantam était Meenbeer Poer. C'est pourquoi il fit à ce dernier son rapport : qu'il venait d'arriver de Croï, où il avait été envoyé par l'ancien gouverneur, pour inspecter l'état de la place, mais que, lors de son arrivée sur les lieux, un officier, député par le gouverneur de Bencoulen, venait prendre charge de l'établissement. « Cela ne peut pas être empêché, dit le nouveau gouverneur ; si ceux à qui le pays appartient y reviennent, nous ne pouvons plus avoir aucun désir qui s'y rapporte. » Après avoir encore conversé quelque temps, il partit et entra dans la maison de l'enseigne Si-Tâlib, un métis natif de Macassar, qui avait été fait officier à Bantam. Cette personne demanda à Djâmil quelles nouvelles il apportait de Samangka. « Je n'en apporte aucune nouvelle, répondit-il, si ce n'est que, vers le temps de mon départ, je vis deux nakhodas qui venaient d'arriver de Bencoulen. » L'enseigne lui demanda s'il avait donné avis de cette circonstance au gouverneur. Il dit qu'il n'en avait encore parlé à personne qu'à lui. Le matin suivant, étant allés ensemble rendre leurs devoirs à Meenbeer Poer, Si-Tâlib l'informa que, dans un certain pays nommé Samangka, soumis à sa juridiction, c'était une constante pratique de lâcher des prahaus, chaque saison, pour le voyage à Bencoulen. « Pendant que » cet homme, Djâmil, était sur les lieux, ajouta-t-il, » il s'y trouvait deux prahaus récemment revenus

appartient de droit à chacun des membres du conseil supérieur de la Compagnie hollandaise.

» de Bencoulen, qui y avaient été expédiés par le
 » chef de Samangka, dont le titre est Kei Damang
 » Pervasidana, titre qui lui a été donné par le sultan
 » et le dernier gouverneur, Meenheer Sambirik,
 » comme récompense de ses soins pour le district,
 » et particulièrement de sa surveillance active sur
 » tout commerce des prahaus avec Bencoulen. Il est
 » devenu un personnage important et de grande
 » opulence, à tel point que pas un, à Samangka,
 » ne peut rivaliser avec lui. » — « Vient-il toujours
 à Bantam ? dit le gouverneur. S'il vient, je lui im-
 poserai une amende. » — « Quand je partis, ré-
 pondit Djâmil, il était en train de construire un
 prahau, dans l'intention de le charger de poivre
 pour ici. » Après avoir raconté cette histoire, ils se
 retirèrent tous deux. Le motif de la malveillance de
 l'enseigne était le peu de déférence avec lequel il
 s'était vu traité par tous les gens de Samangka, du-
 rant le gouvernement de Meenheer Sambirik, auprès
 de qui il n'avait jamais rencontré de crédit, tandis
 que depuis l'arrivée de Meenheer Poer, il était en
 grande faveur, traité en personne de confiance et
 consulté en toute occasion. En un mot, la bienveil-
 lance du gouverneur pour lui était sans bornes.

Cinq mois environ s'étaient écoulés lorsque Kei
 Damang arriva à Bantam avec une flotte de douze
 prahaus, ayant tous chargement complet de poivre ;
 dans ce nombre étaient ceux commandés par ses
 fils, Nakhoda Boudjang et Nakhoda Lella. Ses plus
 jeunes fils, Si-Bantan et Lâ-Eddin l'accompagnaient
 également. Le Fiscal à qui il fit la visite d'usage et

rendit compte du nombre et de la cargaison des navires, recommanda aux maîtres d'aller ensemble rendre leurs devoirs au gouverneur, leur apprenant que ce n'était plus celui sous les ordres duquel ils agissaient précédemment, changement dont Kei Damang déclara qu'il n'avait pas eu lui-même connaissance. Étant arrivés au château, résidence du gouverneur, et les salutations habituelles ayant été faites en entrant, le Fiscal dit : « Voici la personne qui porte le titre de Kei Damang Pervasîdana, dont l'office est de surveiller le pays de Lampong-Samangka sous les ordres de la Compagnie et du sultan, et de prendre connaissance de toutes les querelles entre les habitants. » Je suis venu, ajouta Kei Damang, avec une flotte de douze prahaus ayant tous chargement complet de poivre ; mais il est de mon devoir de mentionner à Votre Honneur une circonstance qui s'est rencontrée, de deux prahaus qui ont mis à la voile pour Bencoulen à mon insu ; ils sont revenus depuis et sont maintenant à Samangka. — Ne supposez pas, répliqua le gouverneur, que vous êtes le premier à me donner avis de ce fait. Je suis déjà bien renseigné à ce sujet. Ils prirent alors congé, et Kei Damang se rendit auprès du panguéran qui exprima sa grande satisfaction d'apprendre l'arrivée de si nombreuses cargaisons de poivre.

Environ un mois après, le gouverneur envoya l'ordre à Kei Damang de comparaître devant lui, il obéit promptement à cette sommation. Aussitôt qu'il le vit entrer, le gouverneur lui dit : « La

cause pour laquelle je vous ai mandé, est l'affaire des deux prahaus qui sont allés à Bencoulen. Des parties elles-mêmes, je ne connais rien, mais je dois m'adresser à vous comme étant la personne responsable. A vous plutôt qu'à elles revient le blâme, car c'était votre devoir de les empêcher ; et pour moi je n'ai pas le moindre doute que ce ne soit vous, vous-même, qui les ayez envoyées en cet endroit. Sur ces chefs d'accusation, je vous condamne, Kei Damang, à payer une amende de deux cents dollars espagnols. » En entendant ce discours du gouverneur, il dit : « Monsieur, je repousse formellement l'accusation d'avoir participé en quoi que ce soit à l'envoi de ces navires. Si le contraire peut être prouvé contre moi, je suis prêt à me soumettre à telle peine que vous jugerez convenable de m'infliger. » — Ma sentence, dit le gouverneur, ne doit pas être discutée. Que les deux cents dollars me soient apportés demain matin ! » Sur ce, Kei Damang retourna à son prahau, et envoya convoquer les Nakhodas qui l'avaient accompagné de Samangka. Quand ils furent assemblés, il leur exposa comment il avait été sommé de comparaître devant le gouverneur à cause des deux prahaus qui avaient fait un voyage à Bencoulen, et accusé d'avoir pris part à leur envoi ; comme quoi il était tombé dans la disgrâce et avait été condamné à payer une amende de deux cents dollars. « Quel avis, demanda-t-il, me donnez-vous, mes amis, au sujet de cette affaire ? » — « Dans notre opinion, répondirent les Nakhodas, ce que vous avez de mieux à faire, c'est de repré-

senter l'injustice dont vous êtes l'objet au Ministre du Sultan ; car tous nous savons bien que vous n'avez ni ordonné, ni permis à Nakhoda Satiâ et à Nakhoda Dougam d'aller à Bencoulen. Si, après cela, le gouverneur persistait encore à vous imposer une amende, nous avons assez de cœur pour en trouver le montant parmi nous, quelle qu'elle puisse être. »

— « Je ne crois pas, dit Kei Damang, qu'un appel de ce genre au panguéran puisse produire un bon effet, mais il aura plutôt l'apparence d'une opposition à l'autorité de la Compagnie. Il vaut mieux que je paye l'amende tout de suite. Mon principal objet en vous exposant l'affaire, était de vous montrer l'injustice et l'oppression que j'éprouve des personnes au pouvoir, car, en ma propre conscience, je suis pur de toute offense soit envers la Compagnie ou le Sultan, soit envers les chefs du pays de Samangka. Mais il n'y a aucun remède à cela, et je m'abandonne à la protection de Dieu. La conduite des deux Nakhodas m'a mis dans cette peine, mais alors même que ma vie devrait répondre pour les actes de ceux avec lesquels je me suis lié, je ne pourrais que me recommander au Tout-Puissant. »

— Si vous pensez, dirent les Nakhodas, que ce qu'il y a de mieux à faire, c'est de se soumettre à l'amende, nous vous aiderons à parfaire la somme de deux cents dollars. » En conséquence ils fournirent entre eux cent cinquante dollars, et Kei Damang paya les cinquante de reste. Telle fut en cette occasion la conduite des commerçants qui étaient venus ensemble de Samangka.

L'amende ayant été payée, le gouverneur ordonna à Kei Damang de retourner à Samangka avec la flotte de prahaus, à bord de laquelle il mit quatre soldats hollandais, avec un caporal dont le nom était Raus, (1) et sa femme. La raison donnée par Meenheer Poer au Sultan pour cette mesure, fut qu'ils serviraient de garde au pavillon hollandais, « car, dit-il, si la Compagnie n'a pas quelque établissement qui lui appartienne en propre à Samangka, les Anglais certainement prendront possession de la place. » En conséquence Kei Damang mit à la voile avec ces cinq hommes et cette femme, et à son arrivée il construisit pour eux une maison. La Compagnie ne contribua pas pour un denier dans la dépense, elle fut tout entière couverte par Kei Damang et les autres Malays, qui prêtèrent leur assistance pour édifier le bâtiment et l'entourer d'une clôture convenable. Outre cette charge, ils étaient obligés de supporter le langage blessant du caporal, toutes les fois qu'il y avait quelque retard dans l'exécution de ses ordres. Bien plus encore il allait même j'usqu'à les frapper. Quatre Malays furent frappés par lui, parce qu'ils n'étaient pas assez expéditifs à achever son poulailler. Trois mois après cela, arrivèrent encore huit autres soldats, dont un était sergent, avec sa femme, faisant en tout treize hommes et deux femmes, dans le pays de Lampong Samangka.

Dix-huit mois après la venue de ces soldats, un

(1) Peut-être Roos ou bien Rouse.

navire anglais à deux mâts, de Bencoulen, fit son apparition. Aussitôt que le sergent l'eût aperçu, il appela Kei Damang et l'informa de l'approche d'un navire anglais. « Avec ma longue vue, dit-il, je peux distinguer son pavillon. » — Et, m'est-il permis de demander, dit Kei Damang, quelles sont les instructions que vous avez reçues du gouverneur en cas d'arrivée de quelque navire hollandais ou anglais ? Ces instructions, répondit le sergent, c'est de hisser nos couleurs ; voilà tout ! Voici quels étaient les ordres que je reçus de l'ancien gouverneur, dit Kei Damang : « Quand un navire de n'importe quel pays, viendrait à paraître, de faire piloter au mouillage convenable, et, s'il saluait de quelques coups de canon, lui rendre le salut du rivage. » Le sergent et le caporal donnèrent leur approbation et proposèrent que l'un d'eux, en compagnie de Nakhoda Boudjang, s'en irait dans un bateau visiter le navire. En conséquence, le caporal Raus et le Nakhoda partirent dans un sampan à quatre pagaies. Quand ils eurent accosté le navire, le capitaine dont le nom était Forrest (1), demanda à Raus quel était le

(1) C'était le capitaine Thomas Forrest, navigateur bien connu par ses ouvrages nautiques, et spécialement par son *Voyage à la nouvelle Guinée*, qu'il accomploit en l'année 1774, sur un petit bâtiment de dix tonneaux. Marin intrépide et aventureux, dessinateur habile et musicien, il avait une tournure d'esprit extrêmement originale, et l'on raconta longtemps, parmi les naturels des Indes orientales, nombre d'histoires divertissantes dont il était le héros, celle-ci entre autres : — S'étant aventuré un jour, seul, dans l'intérieur d'une île, loin du rivage où il venait d'aborder, il se trouve tout à coup au milieu d'indigènes, dont les

meilleur endroit pour mouiller. « Je ne puis pas vous renseigner, dit-il, il vous faut le demander au nakhoda qui connaît bien le port. Celui-ci ayant indiqué le meilleur endroit, le vaisseau y fut amené au mouillage ; après quoi le capitaine descendit sur le rivage avec eux, et se dirigea vers le quartier des Hollandais.

Aussitôt que Kei Damang en eut connaissance, il se rendit auprès de lui et lui fit les compliments ordinaires de civilité ; le capitaine les lui rendit, demandant en même temps au caporal quelle était la personne qui lui parlait. Raus l'informa que c'était le chef de la place, nommé par le gouverneur et le sultan pour diriger toutes leurs affaires à Samangka. Après cela, le capitaine Forrest retourna à son navire, mais le lendemain à huit heures du matin, il redescendit à terre et alla, comme la veille, au quartier du caporal Raus. Alors, il exprima le désir qu'on lui fournît des poules, des canards, des chèvres et autres articles dont il se trouvait avoir besoin. Le Hollandais le pria de ne pas prendre en mauvaise part la déclaration qu'il lui faisait de son incapacité à lui fournir ce qu'il de-

démonstrations n'étaient rien moins qu'amicales. Notre brave Anglais ne compte pas ses ennemis, il tâche de les vaincre. Il tire tranquillement de sa poche sa seule arme défensive : une petite flûte. Il l'ajuste et se met à jouer un air de Corelli. Les sauvages, surpris, amasés, s'abandonnent aux charmes de cette musique inconnue, et suspendent leurs desseins hostiles ; pendant ce temps-là, le capitaine, le visage constamment tourné de leur côté, opère graduellement sa retraite et parvient sain et sauf à l'endroit où il avait laissé l'équipage de son canot.

mandait, l'informant qu'il n'y avait pas longtemps qu'il demeurerait à Samangka, et qu'il était lui-même dans la nécessité de s'adresser, pour ce dont il avait besoin, à Kei Damang, qui possédait toute l'influence. Son affaire à lui, dit-il, était simplement de garder le pavillon de la Compagnie, sous les ordres de Meenheer Poer, le gouverneur de Bantam. Sur cette observation, le capitaine envoya un message en son nom et au nom du sergent, à Kei Damang, l'invitant à venir à la maison de la garde. Il vint en conséquence, et après les salutations d'usage, faites et rendues, le caporal Raus lui dit : « Le motif pour lequel nous souhaitions de vous voir, c'est que le capitaine a demandé qu'on le pourvût de menu bétail. » — Et vous, le caporal et le sergent, répliqua Kei Damang, que dites-vous de cette demande ? — Cela ne nous regarde pas, répondirent-ils ; mais si vous pouvez être de quelque utilité au capitaine, assistez-le autant que vous en aurez les moyens. — Vous me rendrez service, dit le capitaine, en me procurant de quoi renouveler mes provisions de bord. En conséquence de ce qui lui était dit par les Hollandais, aussi bien que par le capitaine anglais, Kei Damang répondit : « C'est bien, capitaine ; je tâcherai de vous donner l'assistance que vous réclamez, mais il faut que vous m'accordiez j'usqu'à demain matin pour le faire. Si je puis réussir à vous être utile, ne considérez point cela comme une faveur, et si j'échoue, ne soyez pas mécontent de moi. » Après cette conversation, le capitaine Forrest retourna encore à son navire, et Kei Damang de-

manda au sergent son opinion réfléchie sur la convenance qu'il y avait à ce qu'il fournît les provisions fraîches. « Cela ne peut être d'aucune conséquence dit-il, fournissez-les si vous pouvez. De retour à la maison, il donna des ordres à ses gens pour aller recueillir de la volaille, ce qui fut fait ; et lorsque le capitaine descendit à terre dans la matinée, il trouva une provision suffisante de tout ce dont il avait besoin. Le séjour du capitaine Forrest à Samangka fut de dix jours en tout, au bout de ce temps il partit, mais on ne connut point d'une manière certaine la route de sa navigation.

Quatre jours après le départ de ce navire, l'enseigne Si-Talib arriva de Bantam. Sa destination était Bencoulen, mais un vent contraire l'empêchait d'y arriver (1). En entrant chez Kei Damang, il dit : « J'étais dépêché à Bencoulen par le gouverneur Poer, avec un chargement de riz. Mes instructions étaient, dans le cas où je ne pourrais pas arriver jusqu'en cet endroit, de m'arrêter à Croï et d'y vendre ma cargaison, ou si je ne pouvais atteindre Croï, de relâcher à Samangka. Maintenant, je vais livrer le riz entre vos mains, car j'ai reçu l'ordre formel de ne pas le rapporter à Bantam. Cette notification reçue, Kei Damang convoqua une réunion de tous les nakhodas de Samangka, leur exposa les circonstances qui venaient de lui être communiquées et demanda leur opinion sur ce qu'il y avait à

(1) On peut inférer de là que c'était vers le commencement de la mousson nord-ouest, dans le mois de novembre.

faire du riz. Ils furent embarrassés de donner un conseil, car la cargaison qui se montait à dix koyens était du riz de Java, et les charançons l'avaient fort endommagée (1). Si-Talib les pressait vivement de prendre une détermination. « Ce que je recommanderais, dit un homme nommé Nakhoda Semporna, ce serait en premier lieu d'en vendre une partie aux différentes rivières dans la baie de Samangka, et par ce moyen de régler le prix que le reste devrait atteindre. — Quant aux prix, dit l'enseigne, en l'interrompant, le gouverneur l'a fixé à douze bambous le dollar espagnol. — Mais s'il ne s'écoule pas à ce taux, dit Semporna, que faudrait-il faire ? » Là finit la conversation, et Kei Damang ordonna à l'un de ses fils, Nakhoda Lella, de charger un bateau de deux koyens de riz, et de tâcher de le vendre, ce qui l'occupa deux mois. Néanmoins, dans le courant des trois mois que l'enseigne resta à Samangka, la totalité fut vendue.

Durant ce temps-là, Si-Talib trama un complot avec Raus, le sergent de la garde hollandaise, pour perdre Kei Damang. « Je voudrais bien, dit l'enseigne au sergent, résider dans ce lieu-ci. » — Mais, répliqua l'autre, quel serait votre but en résidant ici, puisque tout le pouvoir est aux mains de Kei Damang ? Comment pourriez-vous vous flatter d'avoir une influence supérieure à celle d'un homme qui,

(1) Le riz exporté de Java et de Balli est généralement de qualité inférieure, à grains brisés, et mal vanné ; aussi est-il peu demandé.

depuis longtemps, a des liaisons dans le pays ? — « Si vous vouliez entrer dans mes vues, dit Si-Talib, nous pourrions arranger un plan..... si vous êtes bien disposé..... — Quoique vous ayez à dire, répliqua le sergent, parlez nettement que je puisse vous comprendre. » Sur cela l'enseigne poursuivit ainsi : « Ecrivez une lettre, sergent, et envoyez-la au gouverneur de Bantam. Dans cette lettre, dites que Kei Damang a vendu du poivre au navire anglais qui toucha ici dernièrement, et qu'il n'a fait nul cas de toutes les remontrances que vous lui avez adressées à ce sujet. Faites usage de mon nom, et dites que je suis bien au courant de ses actes. N'expédiez la lettre qu'après que je serai parti et en temps convenable pour qu'elle me suive de près à Bantam, et qu'alors le gouverneur s'informe naturellement auprès de moi de la vérité des accusations. Si nous pouvions réussir à faire éloigner Kei Damang, de Samangka, vous et moi nous aurions l'administration du pays, et nous pourrions certainement en tirer bon parti. » Le sergent ayant écouté tout cela et approuvé le plan recommanda à l'autre de ne pas perdre de temps pour retourner à Bantam. « Je sais, dit-il, qu'il y a un prahau presque tout prêt à faire voile pour cette place, avec du poivre, et par cette voie je puis envoyer la lettre dont je chargerai ma femme. » Cette affaire ainsi arrangée, Si-Talib partit, et dix jours après son départ, Nakhoda Intchî Lâout, sur le navire duquel le sergent Raus envoyait sa femme avec la lettre pour le gouverneur, mit aussi à la voile. Treize jours après l'arrivée de

Si-Talib, la lettre suivit et fut remise par la femme à Meenheer Poer ; celui-ci lut le contenu tel qu'il avait été concerté. Elle se terminait par cette conclusion, que si celui qui l'avait écrite ne devait pas être cru sur parole, l'on prît des renseignements auprès de Si-Talib, qui était à Samangka vers le temps où cela était arrivé. Quand le gouverneur eut lu attentivement la lettre, il envoya chercher l'enseigne et lui demanda ce qu'il y avait de nouveau lors de sa visite à Samangka. « La nouvelle que j'entendis, répondit Si-Talib, c'était qu'un vaisseau anglais de Bencoulen, commandé par un capitaine Forrest, y avait touché ; que Kei Damang avait vendu du poivre à ce capitaine, et s'était montré docile à ses volontés en toute circonstance, sans avoir égard à aucun des avis qui lui étaient donnés par le sergent. » — Et pour quelle raison, dit le gouverneur, ai-je été si longtemps dans l'ignorance de cette affaire ? — La raison de mon silence sur cette affaire, répondit Si-Talib, ce fut la crainte d'être considéré comme un calomniateur. » Le gouverneur ne dit plus rien, et l'enseigne retourna dans sa maison.

Nakhoda Intchî Lâout, en compagnie des maîtres des autres prahaus de la saison, mit à la voile pour son voyage de retour, et à bord de son navire le gouverneur renvoya la femme du sergent, et en même temps trois soldats hollandais. Environ un mois après leur arrivée à Samangka, un navire à deux mâts appelé une quaiche fit son apparition. Aussitôt que Kei Damang l'eût aperçu, il alla au sergent et lui demanda quelle sorte de navire il supposait que

c'était, lui faisant observer qu'il paraissait être quelque chose comme un bâtiment de guerre (1). Le sergent dit qu'il n'en savait rien ; que ce pouvait être un bâtiment de guerre, comme ce pouvait ne pas en être un. « Quels sont les ordres, dit Kei Damang, dans le cas où il mouillerait ici et saluerait de son artillerie ? Dois-je rendre le salut, ou non ? — Ne le rendez pas, comme si nous affectons de nous considérer nous-mêmes comme d'égale importance avec ces gens-là. Qui sait d'où peut venir ce bâtiment ? Nous ne savons rien de ce qui le concerne. » Comme il approchait, on distingua les couleurs hollandaises, et le sergent appela Nakhoda Boudjang pour l'accompagner au bâtiment. Quand ils l'eurent atteint, ils firent leurs compliments au capitaine. A l'arrivée de la quaiche au mouillage, un salut fut tiré par le canonier, et le capitaine s'avança vers le rivage. Kei Damang attendait son débarquement à l'embouchure de la rivière. Quand ils se rencontrèrent, le capitaine l'apostropha d'un ton irrité, disant : Pour quelle raison ne m'avez-vous pas rendu mon salut ? Vous croyez-vous donc un personnage de plus d'importance que moi, que vous ne daignez pas me rendre mes civilités ? — La raison pour laquelle votre salut n'a pas été rendu, répondit Kei Damang, c'est que j'ai été guidé par l'avis du sergent Raus qui

(1) Une quaiche a un grand mât et un petit mât d'artimon, comme un brick a un grand mât et un mât de misaine. Le mot malay *Kapal* traduit ici par bâtiment de guerre, s'applique à ce genre de navires aussi bien qu'aux vaisseaux à trois mâts.

a donné ceci comme son opinion : que dans le cas d'un salut tiré du vaisseau, il ne fallait pas le rendre. » Le capitaine mécontent demanda pourquoi l'on accordait tant de poids aux avis du sergent. Kei Damang ne fit aucune réponse, jugeant que cela ne produirait aucun bon effet si on en venait à une altercation. Ils se séparèrent et le capitaine retourna à son bâtiment.

Dans la matinée du lendemain, il revint à terre et donna des ordres pour qu'on rassemblât tous les habitants de la ville malayse ; à cette occasion il prit leurs noms par écrit. Cela fait, il dit à Kei Damang : « Ordonnez à tous ces gens de se mettre à construire une palissade. « Il mesura lui-même le terrain et leva le plan ; les dimensions étaient de quarante toises sur chaque côté. Kei Damang demanda si pour l'érection du fort, ceux-là seulement qui habitaient la ville malayse devaient être mis en réquisition, ou bien si les chefs du pays devaient être appelés pour prêter leur concours ; car, dans le premier cas, il pensait qu'un long temps s'écoulerait avant que le travail pût être achevé. Le capitaine le pria de lui donner son idée sur la meilleure manière d'arriver à exécuter cet ouvrage, ajoutant qu'il la prendrait en considération. « Dans mon opinion, dit Kei Damang, les proatines devraient être requis de contribuer pour leur quote-part. Dans ce pays de Lampong-Sâ mangka, il y a un chef appelé panguéran Oué Ratna, qui est le premier de tous par son rang et son influence, et le capitaine fera bien de s'adresser à lui. » En conséquence ils allèrent

ensemble au village où ce chef résidait, et le capitaine lui parla ainsi : « Je suis venu voir le panguéran, en exécution des ordres qui m'ont été donnés par le gouverneur de Bantam, pour inspecter l'état de ce district, que son intention est de mettre sur un pied pareil à celui du littoral de Java. Dans la partie occupée par les Malays j'ai observé une position propre à l'érection d'un fort, le panguéran et Kei Damang doivent employer un nombre d'hommes suffisant pour exécuter l'ouvrage d'une manière satisfaisante. — « C'est bien, capitaine, répondit le panguéran, mais il faut que vous m'accordiez un peu de temps pour me préparer. Dans cinq jours je serai prêt à y aller et à donner attention à l'affaire. » Le capitaine revint avec Kei Damang à la ville malaise, et le lendemain il lui proposa d'aller ensemble examiner la borne qui marquait la séparation du territoire anglais de celui de la compagnie hollandaise, à un endroit qui portait le nom de Mouâra Tanda (1). Ils y allèrent donc, le capitaine étant sur un canot à voiles, et Kei Damang sur un second avec deux de ses fils, Nakhoda Boudjang et Si-Bantan, les autres fils, Nakhoda Lella et Lâ Eddin, étaient restés à terre pour prendre soin de la maison. A leur arrivée sur les lieux, le capitaine donna l'ordre d'éloigner la borne de démarcation, et emporta avec lui la légende anglaise des limites (2). Après

(1) *Mouâra tanda*, à la lettre : démarcation d'embouchure de rivière.

(2) C'était probablement une plaque de métal, fixée sur une

avoir passé trois nuits en cet endroit, ils se remirent en route pour Samangka, le capitaine prenant place dans le canot de Kei Damang. Quand ils furent près de la quai-che, le premier dit : « Passons à bord de mon bâtiment avant d'aller plus loin, et amusons-nous pendant une heure ou deux ! — Avec beaucoup de plaisir, répondit Kei Damang, je serai content de voir comment les choses sont arrangées dans vos vaisseaux. » Là-dessus Kei Damang monta à bord.

Au même moment le sergent Raus allait auprès de Nakhoda Lella et de Lâ Eddin, et leur disait : « Venez-donc ! nous aussi, allons à bord de la quai-che, et ramenons à terre votre père et le capitaine, aussi bien que vos jeunes frères. » Ils n'hésitèrent point à l'accompagner et partirent dans un sampan qu'ils ramèrent à eux trois. Quand Nakhoda Lella mit le pied sur le vaisseau, le sergent et le capitaine l'invitèrent à quitter son kris, à quoi il répondit que de le garder ne tirait pas du tout à conséquence, puisque, même dans le fort de Bantam, cela ne lui était pas refusé. Aussitôt que Kei Damang entendit leurs voix dans cette altercation, il invita son fils à ne pas discuter là-dessus, mais à faire ce que le capitaine désirait de lui et à rendre son kris. Obéissant aux ordres de son père, Nakhoda Lella détacha son kris de sa ceinture et le donna à un des hommes ; Lâ Eddin fit de même. Ils allèrent alors dans

borne de pierre, et portant l'indication en langue anglaise des limites des deux territoires.

la cabine, et s'assirent près de leur père et de leurs deux frères. Quand ils furent ainsi tous assis ensemble, le capitaine s'adressa à Kei Damang en ces termes : « Vous et vos quatre fils, vous n'avez plus la liberté de sortir de ce vaisseau. J'ai l'ordre du gouverneur de vous enlever d'ici, et c'est à cet effet que je suis venu à Samangka. — C'est bien, monsieur, répondit-il, mais vous avez pris en venant ici dans ce but une peine qui n'était nullement nécessaire, attendu qu'une simple bande de papier, à moi transmise, aurait rencontré une obéissance aveugle de la part d'un homme qui s'est toujours considéré comme vivant sous l'autorité de la compagnie. » Après cela le capitaine alla à terre et s'avança vers la maison de Kei Damang, qu'il fit cerner par les militaires sous les armes, pendant que lui et le sergent entraient dedans. Ils firent main-basse sur tous les biens, et quatre jours furent employés à les transporter à la quaiche ; le capitaine et ses gens restant en possession de la maison jour et nuit. Chaque jour un buffle était tué pour leurs provisions, et ils passaient leur temps à manger, boire et se divertir.

Pendant ce temps-là, Kei Damang et ses quatre fils étaient gardés à bord par un caporal hollandais et une troupe d'hommes. Leur nourriture, tant le boire que le manger, leur était fournie par les maisons des frères de Kei Damang, nommés Nakhoda Darman et Nakhoda Semporna ; ceux-ci en sortaient chaque jour, portant avec eux les divers articles dont ils pouvaient avoir besoin ; mais tout ce qu'ils ap-

portaient à bord était préalablement montré à la garde, pour être examiné et ensuite remis aux prisonniers. Telle était la pratique régulière. Un jour Nakhoda Semporna fit une visite au capitaine, lui portant un cadeau de quelques nids de lâyang-lâyang; il lui dit : « Je suis venu, capitaine, pour vous demander si vous pensez que Kei Damang et ses quatre fils auront ou n'auront pas la permission de retourner à Samangka. » — Quel est, dit-il, votre motif pour faire cette question? — Le voici : Je ne suis pas, moi, à proprement parler, un habitant de Samangka, mais bien du quartier Malay à Batavia, et je ne suis ici qu'à cause de Kei Damang et des bontés qu'il m'a témoignées. S'il ne doit pas revenir à Samangka, je m'en retournerai à Batavia. » Je ne sais pas ce qu'il en est, répondit le capitaine; peut-être bien qu'il ne lui sera pas accordé de revenir, car on rapporte que ses offenses contre la Compagnie sont de nature grave. J'ai entendu dire qu'il s'était rendu coupable de vente de poivre aux Anglais. » Nakhoda Semporna n'ajouta pas un mot, mais il prit congé et, selon sa coutume, il porta des provisions à bord, ce qui lui donna une occasion de communiquer à Kei Damang le motif assigné par le capitaine pour sa détention. « N'éprouvez aucune inquiétude pour moi à ce sujet, répondit-il. Je n'ai commis aucune offense ni contre la Compagnie, ni contre le sultan, et je me confie en la protection du Tout-Puissant. Si ma perte doit s'en suivre, je serai trouvé encore innocent devant Dieu. »

Après le retour de Nakhoda Semporna à terre,

Nakhoda Boudjang et Nakhoda Lella parlèrent ainsi à leur père : « Notre père respecté, ne consommez pas plus de temps à réfléchir sur nos malheurs, mais décidez-vous à vous rendre à nos désirs. Nous quatre, frères, ne pouvons endurer plus longtemps ce traitement ; nos cœurs ne peuvent pas supporter plus longtemps la conduite de ces gens. La mort, dans de telles circonstances, est préférable à la vie. Bref, c'est notre intention d'attaquer ces Hollandais, et nous adressons maintenant à notre père l'ardente prière de sanctionner notre tentative par son approbation ! » — « Mes fils, dit Kei Damang, ne vous laissez pas aller à prendre notre situation présente trop à cœur. Si nous sommes transportés à Bantam, le sultan nous protégera ; si c'est à Batavia, nous aurons l'assistance des Malays (1) ; ou bien si c'est à Samârang, j'éprouverai les bons offices de l'Edele Heer. » — « Cela est entièrement vrai, comme notre père le dit, répliquèrent les fils, pourvu qu'ils nous mènent à Bantam, à Batavia ou à Samârang ; mais s'ils nous transportent à Poulo Damar (2), qui nous y donnera protection ? Là, notre emploi, à nous quatre frères, sera de filer des cordages pour les Hollandais, et Dieu sait quelle sorte de fardeau ils pourront juger convenable de

(1) A Batavia, un chef Malay, qui porte le titre de capitaine, a, sous la surveillance du gouvernement hollandais, la direction de la police des gens de sa nation. Il en est de même pour les Chinois, Bouguis et autres peuples.

(2) C'est l'île que les Hollandais nomment Edam, et dont ils ont fait un lieu d'exil ou plutôt un bagne pour les criminels.

mettre sur les épaules de notre père ! De nos autres frères et sœurs, ils feront peut-être des esclaves ! A tout événement, les biens dont vous avez été dépouillé ne vous seront jamais rendus. Même pour ce qui touche votre vie, rien ne dit combien de temps il vous sera permis d'en jouir, et nous pourrions être condamnés à pleurer votre mort. Mais nous supplions notre père de nous donner la permission que nous avons demandée. Si nous devons être enlevés par ces Hollandais, il vaut mieux l'être à l'état de cadavres inanimés, que de traîner dans la misère le reste de notre existence en ce monde.

Kei Damang, après avoir attentivement écouté ce discours, resta pendant quelques instants silencieux, absorbé qu'il était dans ses pensées ; puis il dit : « C'est bien, mes enfants : puisque telle est votre résolution, je vous recommande à la protection de Dieu et de son prophète. Mais ne mettez aucune confiance dans mes efforts, mes fils, car je ne possède plus la vigueur du corps pour lutter avec un ennemi. » — « Quand même ce serait votre désir, dit Nakhoda Lella, de vous joindre à l'attaque, nous n'y consentirions pas. Vous êtes maintenant avancé en âge, et si vous succombiez dans le combat, il n'est pas à présumer que nous pourrions vous survivre ; mais si, d'autre part, c'est la volonté de Dieu que nous périssions nous quatre, frères, il n'en est que plus nécessaire que notre père vive, afin d'emmener nos sœurs dans le lieu quel qu'il soit où le destin le fera habiter. Et alors même que vous seriez le seul survivant, il y a encore beaucoup d'amis qui

seront prêts à assister notre père. » Ces paroles arrachèrent des larmes des yeux du vieillard, et il ne put les retenir. Il réfléchissait à la probabilité que quelques-uns de ses fils seraient tués ou tout au moins blessés dans l'assaut, car les Hollandais étaient forts et vigilants dans leur garde. Il y avait huit hommes à chaque garde montante : sur le gaillard d'avant deux hommes, de chaque côté de l'arrière-pont, près du gouvernail, deux hommes, et sur la poupe, deux hommes tous armés de mousquets. C'est ainsi que Kei Damang et ses fils étaient gardés. A terre dans l'enceinte de la maison, il y avait le capitaine du navire, un sergent et douze hommes, et dans le corps de garde hollandais un caporal et cinq hommes. Toutes ces forces devaient être attaquées par Kei Damang, ses fils et ses frères. S'étant décidé à l'entreprise, il recommanda à ses fils de communiquer par tous les moyens leurs intentions à Nakhoda Semporna ; aussi la première fois que celui-ci vint à bord avec des provisions, Nakhoda Boudjang lui dit : « Eh bien, oncle, quelles affaires avez-vous sur les bras à présent ? — Aucune affaire particulière, répondit-il, si ce n'est que j'ai donné des instructions à Nakhoda Darman, pour équiper un petit navire qui soit tout prêt à vous suivre avec une grande quantité de provisions et autres choses nécessaires, dans quelque lieu que vous soyez transportés. » — « Ne vous donnez pas d'autre peine à ce sujet, dit Nakhoda Lella, mais exercez votre esprit à nous pourvoir de quelques armes qui répondent à notre projet, car nous

sommes déterminés à courir *l'amok* (1) plutôt que de souffrir d'être enlevés de force par ces Hollandais. Mais si nous ne pouvons pas nous procurer des armes convenables, nous n'en sommes pas moins résolus quand même à tenter l'entreprise à tout hasard et le mieux que nous pourrons. » Nakhoda Semporna après avoir entendu cette résolution, retourna à terre et communiqua l'affaire à Nakhoda Darman. « Nos quatre jeunes hommes, dit-il, sont déterminés à courir *l'amok*, leur père y a consenti, il les y encourage. Comment aviserons-nous aux moyens de leur fournir des armes pour leur projet? » Immédiatement Nakhoda Darman se mit en quête et trouva quatre *sivars* (2) propres au service. Ils eurent alors une conférence avec les proches parents de Kei Damang, afin d'établir un plan d'attaque à terre, dès que par son débarquement ils seraient sûrs de l'heureuse issue des opérations à bord. Le nombre des personnes à la connaissance desquelles ce dessein fut confié était de douze.

Vers quatre heures de l'après-midi, Nakhoda Darman vint à bord, apportant du riz bouilli, dans une sorte de corbeille; et par dessous ce riz il avait caché les quatre *sivars*. Aussitôt qu'il parut sur le pont, Nakhoda Lella s'avança pour recevoir

(1) *L'amok* est une attaque furieuse, désespérée. Faire ou courir *l'amok*, du mot malay *meuj'amok*, consiste à se précipiter tête baissée au milieu des ennemis, et à massacrer tout ce qu'on rencontre sur son passage, jusqu'à ce qu'on soit tué soi-même.

(2) Le *sivar* est une espèce de kris dont la lame est courte et à un seul tranchant.

la corbeille de ses mains, et Nakhoda Darman lui fit entendre qu'il y avait des armes dedans. Il la descendit en toute hâte à ses frères, et immédiatement ils se mirent à manger le riz dans la corbeille. Les Hollandais ne dirent rien, mais ils parurent regarder avec surprise la manière dont ils dévoraient leur nourriture, comme des gens qui auraient jeûné pendant plusieurs jours. Le riz fini, ils mirent la corbeille de côté, et Nakhoda Darman retourna à terre. A la nuit il posta, pour faire le guet, un sampan monté par deux hommes. Les signaux convenus étaient que si l'on voyait une lumière sur le navire, ce serait considéré comme une marque que tout allait bien à bord. Si l'on entendait un feu de mousqueterie, le parti à terre devait à l'instant même commencer son attaque contre les Hollandais qui s'y trouvaient, pour les empêcher de porter secours à ceux de la quaiche.

Kei Damang et ses fils avaient été détenus à bord pendant six jours et six nuits, et ce fut à la septième nuit qu'ils se soulevèrent contre la garde, vers la troisième heure après minuit. Le motif pour différer l'attaque jusqu'à cette heure avancée, fut qu'il faisait un clair de lune éclatant, et que le vent soufflait d'un côté défavorable. Ils craignaient que si l'alarme était donnée aux Européens dans la ville, il ne devînt impossible à leurs amis d'entrer dans la maison de Kei Damang, et que cela n'amenât la destruction des membres de la famille qui y restaient encore. Quand la troisième heure arriva, la lune avait disparu et la brise commençait à souffler.

Chacun des quatre frères s'arma d'un sivar. Pendant cette nuit leur père n'était pas dans le même endroit qu'eux ; dans cette intention une demande avait été faite au caporal. Cet endroit qui était assez spacieux se trouvait à côté de la cabine principale, et l'on y avait rangé différentes lances, au nombre de vingt, qui étaient sa propriété personnelle et avaient été enlevées de sa maison.

Dans ce lieu, deux Hollandais en faction veillaient sur lui. Nakhoda Lella dit à son plus jeune frère Lâ-Eddin : « Allez, vous, au secours de votre père, et dépêchez ces deux sentinelles-là ! » — « Ce sera fait, dit l'autre, mais d'abord je vais les accoster sous quelque prétexte. » Il s'avancait donc vers la place où son père était couché, lorsqu'un des hommes lui cria : « Que venez-vous faire ici ? » — « Je viens, dit-il, pour soigner mon père et lui demander s'il a besoin de betel, car il se plaignait d'être un peu indisposé cette nuit. » La sentinelle ne dit plus rien, et Lâ-Eddin, après avoir prononcé quelques paroles, redescendit où étaient ses frères, et s'étant saisi de son sivar et muni de betel, il retourna à la cabine de son père. Nakhoda Lella se dirigea vers l'avant, et Nakhoda Boudjang avec Si-Bantan vers le milieu du navire, où le plus grand nombre des Hollandais étaient rassemblés. Environ une demi-heure après que Nakhoda Lella était arrivé sur le gaillard d'avant, ceux qu'il y trouva étaient poignardés. Nakhoda Boudjang et Si-Bantan suivirent son exemple, et Lâ-Eddin avec son père expédièrent les deux hommes qui les gardaient.

L'arme employée par Kei Damang était un grand pistolet de la compagnie, avec lequel il frappa l'un des gardes et le tua. A partir de ce moment il ne fut plus possible aux frères d'agir suivant un plan combiné, mais chacun d'eux individuellement fut occupé à tuer, partout où il put trouver des victimes. Kei Damang descendit les lances qui étaient rangées dans la cabine. Apercevant quelques Javanais, qui au nombre de sept se trouvaient à bord en qualité de matelots, il leur cria : « Si vous voulez prendre parti pour les Hollandais, attaquez mes fils ; ou sinon cherchez pour vous-mêmes une place où vous soyez en sûreté. » Ils montèrent immédiatement à la hune d'artimon, n'étant point disposés à prendre parti pour les Hollandais, mais désirant rester neutres.

Une heure environ avait été employée à cette œuvre de mort, quand Kei Damang appela ses enfants et dit : « Venez ici, tous mes enfants : votre père est anxieux de voir vos visages. Voici, que chacun de vous prenne dans sa main une de ces lances ! » aussitôt trois de ses fils vinrent autour de lui, et chacun d'eux prit une lance. « Mais où est Lâ-Eddin ? s'écria-t-il. » — « Je l'ai envoyé au secours de mon père, répondit Nakhoda Lella ; depuis ce temps nous ne l'avons pas rencontré. » En entendant cela Kei Damang versa des larmes, supposant que son fils avait été tué dans la lutte. Mais Lâ-Eddin était, en ce moment même, sur l'avant du navire, occupé à regarder quatre hommes de l'équipage qui étaient suspendus aux cordages du beaupré ; tel était l'objet qui fixait son attention,

car il n'était encore, à cette époque, qu'un adolescent, et n'avait pas été accoutumé à penser sérieusement. S'entendant appeler, il courut vite à son père; et, tous, étant armés de lances, ils allèrent à la recherche des Européens qui restaient en vie, et ceux qu'ils trouvèrent, ils les mirent à mort, ne souffrant pas qu'un seul échappât. Tous périrent par la providence de Dieu tout-puissant qui, dans sa divine dispensation, ne permit pas que ses fidèles serviteurs éprouvassent le moindre mal en cette occasion.

Nakhoda Lella montra alors une lumière, et un sampan vint aussitôt bord à bord pour les mener à terre. Nakhoda Boudjang y mettait le pied, mais il fut retenu par son père. « Vous feriez mieux, dit-il, de rester dans le navire. Moi et Nakhoda Lella, nous irons à terre; vous trois, gardez notre bien à bord de la quai, et laissez-moi vous recommander de n'avoir aucune confiance dans les sept Javanais qui sont avec vous. Jusqu'à ce que nous ayons complètement terminé l'affaire à terre, ne pensez pas à débarquer. » Il prit alors Nakhoda Lella avec lui, et ils se rendirent à la maison de Nakhoda Semporna, où ils trouvèrent Nakhoda Darman et d'autres personnes, au nombre de huit. « Allons, dit Kei Damang, attaquons les Hollandais qui sont maintenant dans ma maison! En entendant sa voix et celle de son fils, ils descendirent immédiatement et partirent ensemble. Etant entrés dans le Kampong sans être aperçus, Nakhoda Semporna, Nakhoda Darman, et Sérif Eddîn montèrent dans la

maison où étaient alors le capitaine, le sergent et un soldat, et ils les dépêchèrent sur le champ. Aussitôt les soldats appartenant à la garde, qui étaient au-dessous, entendirent le bruit d'une lutte dans la partie supérieure de la maison, ils sortirent en hâte de la place qui leur était affectée, avec leurs mousquets, se rangèrent de front sur le terrain et firent feu dans la maison. Aussitôt après leur décharge, le parti de Kei Damang et de Nakhoda Lella fondit sur eux. Du côté des assaillants il y eut un homme de tué, et deux de blessés, mais tous les soldats hollandais furent mis à mort. Alors Kei Damang donna ordre que tous les Malays appartenant à la place fissent une attaque contre le corps de garde, ce qui fut exécuté ; mais en y entrant on n'y trouva personne. Cinq hommes s'étaient enfuis. Eux seuls exceptés, tous les Européens furent tués, par la bénédiction et avec l'assistance de Dieu.

Il était alors grand jour, Kei-Damang ordonna que tout son bien, qui était à bord de la quaiche, fût apporté à terre, mais il commanda que les armes fussent placées dans un petit prâhau, avec quelques articles appartenant aux Malays : la quantité toutefois qu'on put y arrimer était bien minime. Toute la marchandise appartenant à lui et aux autres commerçants fut abandonnée, en même temps que tous leurs prâhaus de commerce, au nombre de cinquante, lesquels, en cette saison, étaient désarmés à terre. Il fit des remontrances aux Malays sur l'intention où ils étaient de l'accompagner : « dans mon opinion, dit-il, il serait plus sage pour mes amis de rester où

ils sont, et de ne pas croire qu'ils doivent nécessairement s'attacher à ma fortune ; car je ne sais pas à présent où moi et mes enfants, nous pourrions trouver un asile. Il nous sera peut-être permis de vivre sous la juridiction de la compagnie anglaise, et peut-être que non ! Pourquoi, mes amis, vous iriez-vous jeter dans ces difficultés ? » — Jamais, répondirent-ils, nous ne souffrirons que vous vous en alliez sans nous, convaincus comme nous le sommes de votre intégrité au sujet des affaires de la compagnie ou du sultan. Nous vous considérons comme un homme lésé et opprimé, vous qui, pendant que vous leur rendiez tous les services en votre pouvoir, avez été traité d'une manière si indigne par la compagnie. » Quand cette conversation fut finie, il écrivit une lettre au gouverneur Meenheer Poer, et une autre au sultan, dont la teneur était comme suit :

« De la part de Kei Damang Pervasîdana, au pays
 « de Lampong-Samangka, à son honneur le gouver-
 « neur et à sa hauteesse le sultan : — En ce qui con-
 « cerne la circonstance de ma sortie de cette place-
 « ci, en compagnie de tous les Malays qui s'y étaient
 « établis, elle est la conséquence forcée de ce que
 « nous ne sommes pas capables d'endurer plus long-
 « temps la conduite des Hollandais à notre égard.
 « Qu'elle ait été ou qu'elle n'ait pas été conforme
 « aux ordres de leurs supérieurs, c'est ce que je ne
 « saurais dire ; mais j'ai été traité par eux comme
 « un chien ; tous mes biens ont été pillés, on a pris
 « possession de ma maison, et j'ai été moi-même
 « renfermé en prison. Je ne sache pas avoir con-

« tracté envers le sultan ou la compagnie, une dette
« quelconque, pas même de la valeur de la plus
« petite pièce de monnaie ; et durant tout le temps
« que j'ai séjourné sur cette terre, jamais, en aucun
« cas, je ne leur ai fait ni tort ni injure. Mainte-
« nant je les informe humblement que je n'aurai plus
« jamais l'occasion de rendre mes devoirs au sultan
« ou de paraître en la présence de la compagnie. Il
« y a quelque temps le gouverneur S. me fit l'hon-
« neur de me donner un fusil à deux coups et une
« paire de pistolets à deux coups, je les livre
« entre les mains d'Agas Djamâli, en même temps
« que la quaiche de la compagnie. Nous aban-
« donnons tous les prêhaus appartenant aux com-
« merçants Malays, ne prenant avec nous que les
« articles susceptibles d'être emportés par des voya-
« geurs à pied. Je suis encore indécis relativement
« à la route que nous pourrons suivre, mais je me
« résignerai avec confiance à la direction de Dieu,
« qui connaît la destinée future de ses serviteurs. »
Les lettres étant préparées, il les remit également
entre les mains d'Agas Djamâli, l'agent du sultan.

Trois jours et trois nuits s'étaient écoulés depuis
le temps du massacre, quand Kei Damang se mit en
route pour Croï, avec tous les Malays, hommes,
femmes et enfants, grands et petits, au nombre d'en-
viron quatre cents âmes.

Après avoir voyagé pendant trois jours, ils arri-
vèrent à un endroit appelé Benkounat (1) ; de là il

(1) *Benkounat* est une petite factorerie dépendante de *Croï*, et
située près de l'extrémité S.-O. de l'île.

écrivit une lettre et l'envoya au docteur Blankin qui, à cette époque, était chargé de la résidence de Croï. La teneur en était comme suit: «Kei Damang de Samangka présente ses respects au chef de Croï; comme il désire poursuivre son chemin jusqu'à cette dernière place, il sollicite instamment sa protection. La cause qui lui fait faire cette demande, provient d'un différend qu'il a eu avec la compagnie hollandaise. Ce qu'il souhaite, c'est de vivre sous le pavillon des Anglais, mais si cela ne peut lui être accordé, il sollicite du moins la permission de traverser leurs districts, dans sa marche vers quelque pays où il puisse ensuite s'établir. » Après avoir expédié cette lettre, il laissa s'écouler une journée avant de poursuivre son voyage. Au bout de trois jours, il reçut une réponse du chef de Croï, qui l'informait qu'il pouvait venir jusqu'à cet établissement, et y demeurer jusqu'à ce que l'affaire eût été soumise à l'examen du gouverneur et du conseil de Bencoulen. L'effet produit par cette lettre sur l'esprit de Kei Damang fut comme celui de la pluie sur des plantes altérées. Il continua son voyage, et en sept jours de temps, depuis son départ de Benkounat, il atteignit Croï. A son arrivée, il se rendit chez M. Blankin, accompagné de Nakhoda Sembava, qui était enseigne de la place, et après lui avoir fait les compliments d'usage, il lui demanda s'il pensait qu'il aurait, ou non, la permission de rester sous la protection du pavillon anglais. « Voici, dit le chef, comment l'affaire sera résolue : j'écrirai à ce sujet au gouverneur et au conseil, et vous leur adresserez aussi une lettre. » A cette épo-

que M. Carter était gouverneur, et le conseil était composé de M. Wyatt, M. Darval, M. Hay, M. Nairne et M. Steuart, qui étaient alors assemblés à Bencoulen. La lettre du chef de Croï au conseil lui donnait avis de la circonstance de l'arrivée de Kei Damang, avec quatre cents personnes qui l'accompagnaient, et de sa demande de la protection du pavillon anglais, par suite de ce qu'il avait exterminé les Hollandais de Samangka, de qui il avait reçu de mauvais traitements ; il exprimait le désir d'être pourvu d'instructions pour sa conduite en cette occasion. La lettre de Kei Damang avait le même objet ; elle représentait l'oppression qu'il avait soufferte, son emprisonnement et celui de ses enfants, le pillage de son bien ; que son âme ne pouvait plus endurer ce traitement ignominieux qu'il n'avait en rien mérité ; qu'avec l'aide de Dieu il leur avait efficacement résisté, et que maintenant il implorait la protection du gouverneur et du conseil, avec permission de vivre sous le pavillon anglais.

Huit jours après le départ de ces lettres, son fils Nakhoda Lella reçut l'ordre d'aller à Bencoulen, sur le petit prâhau qui était venu de Samangka à Bencounat ; il s'embarqua en cet endroit, et son voyage fut achevé deux jours après la remise des lettres. Il fit entrer son prâhau dans la rivière de Sillebar, et là il s'adressa aux gens de Kandang, demandant que quelques-uns d'entre eux l'accompagnassent à Bencoulen (1), attendu qu'il avait des affaires à commu-

(1) Le nom de Bencoulen est ici employé pour le fort Marlborough, qui en est distant d'environ deux milles. De Kandang,

niquer au gouverneur et au conseil, aussi bien qu'au Dayong (Maroupa), aux deux panguérans et aux quatre dâtous (1), et qu'il était envoyé par son père pour solliciter la protection et l'assistance de ces personnages, par suite de ce que la famille avait été engagée dans une querelle avec la compagnie hollandaise. « Tels sont, dit-il, les motifs que j'ai de vous importuner. J'ignore si mon destin ne sera pas d'être mis à mort par ordre du gouvernement, et dans ce cas, je souhaite que vous soyez les spectateurs de mon exécution. Je laisse ici mon prâhau, et je vous prie, mes amis, d'en avoir soin pour moi ; dans le cas de ma mort, vous en ferez ce que bon vous semblera. » Les gens de Kandang ayant écouté ce discours de Nakhoda Lella, consentirent à l'escorter, et en conséquence sept personnes partirent à sa suite (2). Quand ils eurent atteint le fort Marlborough, il se rendit à la maison de Radin Si Nâka (3), qui était le sergent d'ordonnance du gouverneur Carter, et l'informa qu'il désirait être introduit auprès du gouverneur, ayant à lui remettre un message de la part de son père Kei Damang de Samangka.

près de la rivière de Sillebar, au fort Marlborough, la distance est de sept ou huit milles.

(1) Le premier de ces personnages était le capitaine des Bouguis, les autres étaient les chefs et magistrats indigènes, formant le gouvernement local.

(2) Les naturels marchent toujours sur une seule file comme les peaux rouges d'Amérique.

(3) Radin Si Nâka était le fils d'un roi de Madoura dont la tragique et touchante histoire (qui jette une tache sur le caractère anglais) est fort bien racontée dans un ouvrage intitulé : « A Voyage to the East-Indies in 1747 and 1748 » publié en 1762.

L'officier dit que c'était bien, et immédiatement il alla faire connaître son arrivée et demander pour lui la permission de présenter ses respects. Le gouverneur renvoya le sergent avec un message pour Nakhoda Lella, exprimant le désir qu'il se présentât à quatre heures de l'après-midi, qu'alors il aurait audience; qu'il n'était guère plus de midi, et presque l'heure de son dîner. A la réception de ce message, il se retira dans une maison du bazar de Marlborough, et au temps fixé, il se rendit à la maison du gouvernement. Déjà le gouverneur avait envoyé dans le fort l'ordre de fournir une garde d'un caporal et de huit hommes, et aussitôt qu'ils furent rangés en ligne derrière lui, il ordonna que Nakhoda Lella fût admis dans la salle du conseil. Après les compliments d'usage, le gouverneur lui demanda d'où il venait. « Je suis venu, dit-il, de Samangka, et je me présente devant vous d'après le désir de mon père. — Quelle est la nature de votre affaire? Expliquez-la moi. — L'occasion de notre importunité auprès de vous, Monsieur, vient de ce qu'ayant souffert oppression des Hollandais à Samangka, nous fûmes forcément entraînés à nous soulever contre eux. Dans la lutte, ils furent tous tués, et des Malays de notre côté deux aussi succombèrent. En conséquence de cette malheureuse affaire, tous les Malays qui étaient établis à Samangka se sont retirés à Croï, où ils souhaitent d'obtenir la permission de demeurer sous la protection du pavillon de la compagnie anglaise, implorant humblement leurs vies de vos mains. » — « Quel fut, dit le gouverneur, le fondement de votre que-

relle? Je suis persuadé qu'il a dû y avoir de votre part quelque cause dont vous ferez bien de me donner connaissance, fidèlement et sans réserve. » — « Monsieur, répondit Nakhoda Lella, je puis vous informer de toutes les circonstances qui ont amené la querelle, depuis le commencement jusqu'à la fin, mais je crains que le récit n'en soit ennuyeux pour vous. » — « Prolixe ou non, peu importe, répliqua le gouverneur. Commencez et racontez votre histoire d'un bout à l'autre, pour que je la connaisse parfaitement. » Alors Nakhoda Lella se mit à donner au gouverneur Carter le détail complet de toutes les circonstances qui étaient arrivées, depuis l'époque du premier établissement de Kei Damang à Samangka, et de sa mise en possession de l'autorité par le sultan et le gouverneur de Bantam, jusqu'à celle de l'excursion de Nakhoda Satia et de Nakhoda Dougam à Bencoulen, durant la guerre des Français, qui lui avait fait encourir une amende, et de la relâche du capitaine Forrest à Samangka : en un mot, il lui apprit tous les événements qui avaient eu lieu. Quand le récit fut terminé, le gouverneur envoya chercher le capitaine Forrest, et lui demanda s'il était vrai qu'il fût allé à Samangka, il y avait quelque temps. « Certainement, répondit le capitaine, j'y ai relâché. — Et pour quel motif? dit le gouverneur. — « Parce que, dit-il, je manquais d'eau et de vivres. » — Et par qui en fûtes-vous approvisionné? — « Par un chef Malay qui se nommait Kei Damang; il vint à mon aide en me procurant tout ce dont j'avais besoin. — « Y vendîtes-

vous des étoffes ou de l'opium, ou bien y achetâtes-vous du poivre? » — « Pendant que je fus à Samangka je ne vendis aucune espèce de marchandise, et je n'achetai point de poivre. » — « Quelle est cette personne? dit le gouverneur, en indiquant Nakhoda Lella. » — Quand le capitaine Forrest l'eut regardé, il dit : « Je connais cet homme : c'est le fils de Kei Damang de Samangka. Quelle affaire peut l'avoir amené ici? » — « Il est venu, dit le gouverneur, pour réclamer notre protection, après avoir tué les Hollandais qui étaient en cet endroit. » — « Le gouverneur, dit le capitaine Forrest, fera un acte de justice en les protégeant, car je suis persuadé qu'ils n'ont pas mérité de blâme en cette affaire, mais qu'ils y ont été forcément entraînés par les procédés intolérables des Hollandais. Quant à l'idée que leurs dettes auraient pu être un motif, ce n'est nullement probable, et pour eux des milliers de dollars ne seraient pas un équivalent à l'abandon de leur établissement de Samangka. »

Nakhoda Lella fut alors invité à retourner au bazar, dans la maison du sergent Miyoùt. Après un intervalle de sept jours, le gouverneur le manda de nouveau dans la salle du conseil, où se tenaient assemblés le conseil, les deux panguérans et les dâtous de la ville de Bencoulen; et alors il lui parla dans les termes suivants : « Retournez à Croï porter à Kei Damang la lettre que je vais vous remettre. En ce qui regarde la future résidence de vous, gens de Samangka, vous pouvez vous établir partout où bon vous semblera. Le lieu m'est indifférent. Si c'est à

Croï, je n'ai nulle objection à faire ; ou si vous aimez mieux venir jusqu'à Bencoulen, soyez les bienvenus. Si des personnes envoyées par le gouvernement hollandais prenaient des informations à votre sujet, on leur dirait que cela ne nous regarde point, et aucun renseignement ne leur serait donné ; mais alors même qu'elles viendraient à connaître avec certitude le lieu de votre asile, vous n'avez pas besoin de craindre que nous vous livrions à elles. La compagnie anglaise n'a pas coutume d'agir ainsi, et vous pouvez vous fier en sa protection. »

Dès qu'il eut reçu cette assurance, Nakhoda Lella, sans perdre de temps, s'embarqua pour retourner à Croï ; mais à son arrivée il fut instruit de la mort de son père, Kei Damang, qui ne vécut pas assez pour entendre le contenu favorable de la lettre du gouverneur Carter. Il la remit entre les mains de son frère aîné, Nakhoda Boudjang.

A partir de l'heure fatale où ils perdirent leur père vénéré, il est impossible d'imaginer quels soucis et quelles peines ont été éprouvés par chacun des enfants de Kei Damang, conséquence de leur abandon de la terre natale ! Les fils furent séparés et dispersés en différentes contrées vers lesquelles les poussèrent leurs destinées. Les uns restèrent dans l'île de Pertcha (Sumatra), quelques-uns allèrent dans l'île de Balli, et d'autres dans ces parties de Java qui sont situées au delà des limites de la juridiction de la compagnie hollandaise. Ce furent là leurs lieux de repos ; comme des oiseaux, ils dirigeaient leur vol partout où les arbres de la forêt leur

présentaient des fruits bons à manger, et là, ils s'abattaient. Ils étaient semblables à des poussins qui avaient perdu leur mère tendre et soigneuse, accoutumée à les nourrir. Quand ils avaient la chance de rencontrer des gens qui étaient disposés à leur montrer de la compassion, à ceux-là ils dévouaient leurs services. Telle a été la condition des enfants de Kei Damang depuis la mort de leur père.

C'est pour l'information de toutes les personnes respectables qui désireront connaître l'histoire de la famille de Samangka, que ce récit a été confié à l'écriture, en un style simple et fidèle, de sorte que ceux qui le liront pourront se croire les témoins oculaires des aventures qu'il rapporte. Mais Dieu le Tout-Puissant est le seul qui connaisse ce qui est bien et ce qui est mal pour ses serviteurs dans ce monde!

FIN.

UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA



3 0112 070234957